



## Conseil d'Administration

Mercredi 15 Janvier 2025

10h

Salle des collines

### Ordre du jour

- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 22 novembre 2024**
- **Relevé de décision**  
Fourniture électricité  
Présentation des nouveaux statuts
- **Gestion financière**  
001.2025.01 Validation des tarifs 2025  
002.2025.01 Contribution financière 2025 du Département du Pas de Calais  
003.2025.01 Vote du Budget primitif 2025  
004.2025.01 Emprunt bancaire  
005.2025.01 Ouverture ligne de trésorerie auprès d'un établissement financier
- **Gestion sociale**  
006.2025.01 Tableau des effectifs des emplois CDD et CDI  
007.2025.01 Tableau d'avancement du personnel  
008.2025.01 Congés pour événements familiaux  
009.2025.01 Prime exceptionnelle « Prime de partage de la valeur »
- **Programme des événements 2025**
- **Extrait de la revue de presse**
- **Questions diverses**



Procès-Verbal du  
Conseil d'Administration du Vendredi 22 Novembre 2024  
Parc Départemental d'Olhain

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Vendredi 22 Novembre 2024 à 10h dans la salle Fitness du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

## Ordre du jour

### I. Désignation du secrétaire de séance

Madame Claudine TOMOLKA est désignée secrétaire de séance

### II. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 9 Octobre 2024

Le conseil d'administration précise que le procès-verbal contient une erreur de date du précédent CA. Il convient de modifier la date du 9 octobre et remplacer par la date du 26 Juin 2024.

*Adopté à l'unanimité*

### III. Relevé de décisions

#### Accords collectifs :

##### Relevé de décision n° 1 : Télétravail et Compte épargne temps

Dans le cadre de négociations obligatoires et de la modernisation des pratiques de travail et de l'amélioration de la qualité de vie au travail, deux accords collectifs ont été signés entre la Direction et les partenaires sociaux. Ces accords portent sur deux volets : l'organisation du télétravail et la mise en place d'un Compte Épargne Temps (CET) pour nos collaborateurs.

##### Télétravail

Les collaborateurs peuvent accéder au télétravail sous réserve que leurs missions le permettent, l'accord prévoit que les postes administratifs et commerciaux sont éligibles à raison d'un jour par semaine, la direction fournira le matériel nécessaire et participera aux frais d'installation à hauteur de 100 euros et de 10 € mensuel pour de l'abonnement téléphonique/ internet.

Un suivi régulier de l'impact et de l'organisation sera mis en place pour adapter l'accord si nécessaire.

##### Compte Épargne Temps (CET)

Le CET permet aux collaborateurs d'épargner des jours de congé ou de repos non pris. Chaque salarié peut verser dans son CET jusqu'à 6 jours de congés payés, RTT, ou de repos compensateur par an, les jours épargnés peuvent être utilisés pour prendre des congés supplémentaires, ou préparer un départ à la retraite.

#### Commande publique :

##### Relevé de décision n° 2 : Fourniture d'énergie : Electricité

Dans le cadre de la fin de contrat d'achat d'électricité avec EDF auquel est rattaché le Parc Départemental d'Olhain, il a été décidé de reconduire pour une année afin de respecter notre engagement sur l'énergie 100% verte et de ne pas s'exposer à perdre notre Ecolabel.

Budget : 125 000 €.

#### Communication :

##### Relevé de décision n°3 : Visite virtuelle

Dans le but de renforcer notre visibilité et de promouvoir l'accessibilité de nos locaux, nous avons mis en place une **visite virtuelle Google Street View** de nos installations. Cette initiative vise à améliorer l'expérience utilisateur pour nos clients, partenaires, en leur permettant de découvrir nos espaces de manière immersive et accessible en ligne. Ces liens seront intégrés sur le site du Parc et apparaîtront sur le référencement « Google »

Budget : 2856 € société Web visite

### Fermeture activités du Parc de fin d'année :

#### Relevé de décision n°4 : Fermeture des activités du Parc

Dans le cadre de la gestion et de l'organisation du temps de travail et après information auprès du comité social économique en date du 15 Octobre 2024, l'ensemble des activités et services du Parc d'Olhain seront fermés à partir du Mardi 24 Décembre 2024 à 14h et ce jusqu'au Jeudi 2 Janvier 2025 à 7h.

Cette décision est motivée par le fait que cette fin d'année constitue une des périodes des plus faibles en termes d'activité économique.

Cette période de fermeture ne fera l'objet de pose de congés payés de la part des collaborateurs.

Pour des raisons de nécessité, un service minimum d'astreinte relatif à la surveillance et la sécurité des infrastructures sera mis en œuvre.

## IV. Gestion sociale

### Délibération 001.2024.11 Tableau d'avancement du personnel

Après avoir entendu le Directeur Général, il est procédé aux avancements du personnel, tels que présentés dans les documents

*Adopté à l'unanimité*

### Délibération 002.2024.11 Ressources humaines (reclassement du personnel)

Dans le cadre de la réorganisation du service commercialisation, il est nécessaire de revaloriser le salaire de Madame Lydia SOBCZAK occupant le poste de Chargée de clientèle.

Cette réorganisation finalisera une redéfinition des responsabilités au sein de l'équipe entraînant pour Madame SOBCZAK une prise en charge de nouvelles missions et une gestion renforcée des dossiers clients.

Il est proposé d'ajuster sa rémunération pour mieux refléter ses compétences.

Mme DAUTREMEPUIS Clémence, hôtesse d'accueil a accepté de remplacer Madame DUBUIS Maud superviseur accueil pendant la durée de son congé maternité.

Afin de garantir la continuité et la qualité de nos services pendant cette période, il a été décidé de procéder à une revalorisation temporaire de son salaire mensuel à compter du 1er Octobre 2024 et ce, jusqu'au retour de Madame DUBUIS Maud.

Après avoir entendu le Directeur Général, il est procédé au reclassement du personnel, tels que présentés dans les documents

*Adopté à l'unanimité*

## V. Gestion financière

Délibération 003.2024.11 Rapport d'orientation budgétaire et débat d'orientation budgétaire 2025

Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

### Préambule :

Extrait des Statuts de l'Etablissement Public Industriel et Commercial du Parc d'Olhain :

Art 29 : « Les taux de redevances dues par les usagers du Parc sont fixés par le Conseil d'Administration. Les Taux sont établis de manière à assurer l'équilibre financier de l'Etablissement public gestionnaire dans les conditions prévues par le CGCT... »

### I Rappel contextuel 2024

Après deux exercices particulièrement impactés par la COVID19 en 2020 et 2021, avec plusieurs périodes de fermeture qui ont notoirement perturbé les conditions d'exploitation, le Parc Départemental d'Olhain a vu se succéder en 2022 et 2023 **deux années d'exploitation**, bénéficiant de l'ensemble de l'offre de services d'hébergement et de restauration et d'un nouvel équipement, le Belvédère.

L'exercice 2023 fût significativement impacté par l'inflation, et en l'absence de revalorisation tarifaire l'exercice fût déficitaire de près de 300 000 Euros.

En 2024, du fait de la revalorisation des tarifs des prestations et d'une gestion rigoureuse des dépenses, et plus particulièrement de la masse salariale, le résultat d'exploitation devrait selon toute vraisemblance être positif.

L'activité globale du Parc devrait être en hausse du fait en particulier de l'accroissement des fréquentations liées à l'activités « Groupes » des Pôles Hébergement et Restauration, (+15%) Activités Encadrées, Séminaires, et Hébergement de plein air (+25%)

Toutefois les conditions estivales ayant été plutôt maussades, notamment en début d'été, les activités de loisirs « Grand Public » ont connu une fréquentation assez basse en comparaison aux autres années sur cette période. (Filet, Luge, Piscine, Mini-golf...)

#### ➤ Sur le plan financier

Chiffre d'affaires Commercial

Le chiffre d'affaires 2024 d'environ **4,75 Millions d'Euros**, constitue le plus important montant enregistré sur le Parc.

L'activité globale liée aux recettes commerciales continue de croître (**+ 13.6 %**), les autres recettes et les atténuations charges ont diminué du fait de la non reconduction des emplois aidés.

Il conviendra de noter que cette augmentation de Chiffre d'affaires est toutefois à pondérer du fait de l'augmentation en 2024 de la tarification de certaines prestations.

### Charges d'exploitation et résultat d'exploitation

Le Parc en 2024 a encore subi **dans une moindre mesure que 2023**, l'augmentation généralisée du coût des denrées alimentaires et des boissons, de l'énergie, de la sous-traitance. Malgré l'augmentation du coût horaire de travail en général, **une gestion optimisée** des contrats saisonniers, des emplois temporaires et des remplacements de personnel permanent (réduits et différés pour certains postes) ont permis de **réduire la masse salariale** engendrant du fait d'un niveau de fréquentation de groupes bien plus important que l'an dernier, **un gain de productivité**.

La réévaluation des besoins en période de forte activité a été ajustée **en fonction des besoins réels**, plutôt que des **prévisions théoriques**.

### Le personnel a fait preuve d'une grande agilité dans son organisation du temps de travail.

Les saisonniers ont été formés pour qu'ils puissent intervenir sur différentes missions, réduisant ainsi le besoin de recrutement multiple. Les équipes de direction ont planifié les emplois du temps pour limiter les heures de travail non-efficientes.

Globalement les charges à caractère général ont augmenté de 10% sur un budget de 2,5 k€ et dans le même temps une baisse de la masse salariale de -5,30 % sur un budget de 3,2k€ est à noter.

**Dans le même temps, les tarifs des prestations ont été revalorisés en moyenne de près de 10% en 2024. La contribution du Conseil Départemental n'a pas été réévaluée en 2024 et stabilisée à 1,4 Millions**

L'activité commerciale du parc représente 80% du budget et il est désormais indispensable de considérer le modèle économique l'EPIC du Parc d'Olhain comme celui d'une structure à caractère commercial à part entière.

**Ainsi, réimpacter de façon systématique l'augmentation des charges de d'exploitation sur le prix de vente des prestations est incontournable.**

**Ne pas s'y soustraire pourrait à court terme mettre en péril ce modèle économique et avoir des incidences graves sur l'équilibre financier de l'Établissement, du fait d'un Fond de Roulement et de Reports à Nouveau particulièrement faible pour une structure dépassant les 6 Millions de fonctionnement.**

La politique tarifaire constitue donc le meilleur levier d'ajustement, ceci d'autant plus que la contribution du Conseil Départemental dans le cadre des Missions de Service Public pourrait ne pas suivre l'évolution du coût des charges d'exploitation lors des prochains exercices budgétaires.

**C'est élément est confirmé pour 2025, avec une contribution du Conseil Départemental d'un montant estimé inférieur à 2024 de 10%.**

#### ➤ Sur le plan des ressources humaines

Les effectifs ont été confortés au regard des besoins des différents services, de l'accroissement de certaines activités et de l'ouverture de nouvelles prestations (Tyrolienne/Belvédère)



La mutualisation entre les différents services a permis de continuer à offrir un service de qualité.

La mobilisation des collaborateurs inter-service a permis de rationaliser les process et d'améliorer l'efficacité globale.

La digitalisation des services afin d'automatiser certaines statistiques et ainsi réduire les coûts liés à la gestion manuelle, ainsi que la simplification des procédures pour réduire le temps consacré aux tâches non productives, y contribuent également.

Détail des effectifs.

53 Contrats CDI

16 Contrats d'apprentissage

1 Contrat de professionnalisation

1 Stagiaire école

35 Contrats CDD

211 Contrats saisonniers

16 Contrats Parcours emploi compétences (PEC)

#### ➤ Sur le plan du fonctionnement général

**De nombreux évènements** envers le grand public (Trail, Rallye équestre, Cyclisme, Jurassicpâque, Olhainween, Passage de la flamme olympique, festival Bivouac, constellation...) ont été organisés, connaissant des fréquentations assez variables en fonction des conditions météorologiques.

**Les deux faits marquants resteront le passage de la Flamme et Olhainween, avec des fréquentations avoisinant les 9 000 visiteurs.**

**Des évènements d'envergure nationale se déroulant sur plusieurs jours ont été aussi accueillis comme les rencontres nationales de VTT des Sapeurs-Pompiers ou les séjours SNU.**

Toutefois, comme évoqué précédemment, **l'activité destinée au grand public fut contrariée tout au long de l'année du fait de conditions météorologiques plutôt maussades.**

## II Perspectives 2025

Il est proposé à l'assemblée de construire le **budget primitif 2025** en tenant compte des éléments de contexte cités précédemment, et que ce socle budgétaire 2025 soit élaboré autour de la prise en compte de deux axes principaux :

- **Des perspectives d'activités stables en termes de volume concernant le volet SPIC (Service public industriel et commercial), avec une augmentation de la tarification des prestations de l'ordre de 2 à 3 %**
- **Une baisse de la contribution du Conseil Départemental dans le cadre du SPA (Service public administratif /Mission de service public) de 10 %**

Dans le champ des recettes liées à l'exploitation des activités commerciales, une revalorisation significative du montant des prestations devra être envisagée afin d'intégrer la croissance exponentielle des charges de fonctionnement.

Si « culturellement » le caractère social du prix des prestations demeure le vecteur essentiel de la politique tarifaire, le contexte actuel rend obligatoire un réajustement de la tarification annuellement.

Proposition de hausse tarifaire en fonction des segments d'activité pouvant aller jusqu'à :

- Loisirs Animation + 3%
- Hébergement + 3%
- Golf +3% (Sauf Abonnement)
- Animation encadrée +2 %
- Location de salle +0 %
- Bar +3%
- Restauration +3%
- Certains tarifs à vocation sociale seront figés.

Concernant la participation du Département dans le cadre de l'exécution des missions de service public, la contribution sollicitée auprès de la collectivité devrait être en baisse de 10 % pour l'exercice 2025.

De nombreux temps d'échange ont eu lieu entre le Département (Président et techniciens) et le Parc au cours de l'année écoulée. Si la contribution du Département se voit être dégradée au-delà de ce qui est évoqué précédemment, une augmentation des tarifs sera inéluctablement envisagée ; à défaut, certaines missions de service public pourraient être abandonnées.

Pour information, un travail a été mené en collaboration avec les services du Conseil Départemental quant aux objectifs et à la définition des missions de service public afin de contractualiser et de sécuriser la contribution du département.

Des critères d'évaluation ont été mis en œuvre, ainsi que de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Dans le même temps, les statuts ont été revisités et la convention de délégation de gestion reformalisée, précisant la nature du Patrimoine.

**Il conviendra de noter que le vote du budget du Conseil Départemental étant reporté au mois de Mars, le Parc sera vraisemblablement confronté à un besoin en trésorerie qui devra être compensé par le recours à une demande d'ouverture de crédit auprès d'un organisme bancaire.**

Concernant les charges de personnels, au regard des éléments évoqués, les effectifs demeurent stables, du fait de l'absence d'ouverture de nouveaux services.

Toutefois, la prise en compte d'une revalorisation réglementaire des rémunérations doit être envisagée. (Augmentation du SMIC)

Celle-ci engendra mécaniquement une augmentation de la masse salariale à effectif constant.

Enfin, concernant la section d'investissement, les travaux sur la voirie, l'aménagement des bureaux des loisirs, de l'animation et de l'administration, le contrôle d'accès, ainsi que l'acquisition de nouvelles luges seront les priorités pour l'année 2025 et nécessiteront un emprunt auprès d'un établissement financier, estimation à 150 000 Euros.

Les investissements seront financés par Autofinancement pour un montant global avoisinant les 300 000 euros par an.

**L'endettement du Parc est à ce jour au taux de 4.70%.**

### III Trajectoire

Dans ce contexte, notre objectif demeure de toute évidence, l'optimisation de nos dépenses tant en termes de charges d'exploitation à caractère générale que de masse salariale, sans pour autant compromettre la dynamique de développement qu'est celle du Parc d'Olhain, ce qui semble avoir été réalisé pour 2024.

**La priorité demeure une gestion optimisée des différents centres de profit qui constituent l'activité du Parc, en se focalisant plus particulièrement sur les centres de profits moins Météo dépendants (Séminaires, Stages Sportifs) en termes de développement.**

La qualité du service est aussi un des éléments fondamentaux à maintenir au regard de nos usagers et clients.

Une dépréciation de la qualité de service, serait préjudiciable à l'image de notre Etablissement et pourrait sans aucun doute avoir des incidences sur notre fréquentation.

Dans ce contexte, de meilleures conditions d'accueil du public en général et des résidents notamment, s'avère être incontournable à court terme (Aire de stationnement pour l'activité résidentielle).

Comme nous avons pu l'évoquer en 2024, le Parc Départemental d'Olhain, de par son statut d'EPIC, se doit d'adapter ces modalités de gestion au contexte économique conjoncturel.

La part prépondérante de l'activité commerciale dans le budget global (80 %) en fait à ce jour une « véritable entreprise économique », ce qui doit nous amener à poursuivre notre changement de doctrine et adapter nos choix stratégiques dans une perspective de consolidation de l'assise financière par et pour une pratique tarifaire « Juste », socialement mais aussi économiquement.

*Adopté à l'unanimité*

#### Délibération 004.2024.11 Validation des nouveaux tarifs 2025

Dans le cadre de la campagne d'abonnement du golf 2025 qui court à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025, il est proposé au Conseil d'Administration de voter les tarifs du Golf dans le respect des conditions évoquées dans le débat d'orientation budgétaire.

*Adopté à l'unanimité*

#### Délibération 005.2024.11 Emprunt bancaire

Le risque d'effondrement partiel du sol d'une partie du bâtiment pouvant compromettre la sécurité des collaborateurs et rendant une partie de l'espace inutilisable, les services du Département ont lancé des travaux pour sécuriser et rénover les lieux. La partie aménagement intérieur de « l'open space » sera financée sur les fonds propres du Parc d'Olhain sous forme d'investissement par le biais d'un emprunt.

Il est nécessaire de lancer une consultation auprès de plusieurs organismes bancaires afin de financer l'aménagement de « l'open space » pour un montant maximum de 150 000€.

Le Conseil d'Administration autorise et donne pouvoir au Directeur Général à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'offre de prêt nécessaire à la réalisation du projet qui seront inscrits au Budget Primitif 2025.

*Adopté à l'unanimité*

#### Délibération 006.2024.11 Ouverture d'une ligne de crédit

Afin de mobiliser des fonds rapidement pour honorer les dépenses de fonctionnement et d'investissement du premier semestre 2025 et au regard du vote du budget primitif du conseil départemental en Mars 2025, il est proposé de contracter auprès du Crédit Agricole l'ouverture d'un crédit dénommé « ligne de trésorerie » qui vient s'ajouter à celle ouverte le 6 septembre 2023 par délibération 003-2023-09. Celle-ci permet à l'emprunteur d'effectuer des demandes de versement de fonds selon les besoins et lorsqu'il le souhaite.

Les conditions de la ligne de trésorerie proposées par le Crédit Agricole :

- Montant 500 000 €
- Durée 1 an
- Taux intérêt applicable Euribor 3 mois +1.5
- Frais de dossier 1 000 €

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration approuve l'ouverture de la ligne de trésorerie de 500 000 € auprès du Crédit Agricole Nord-de-France d'un montant cumulé maximum de 1 000 000 € aux conditions indiquées ci-dessus.

*Adopté à l'unanimité*

#### Délibération 007.2024.11 Appel à projet CSE subvention exceptionnelle

Considérant l'importance du Comité Social Economique (organe représentative des salariés) au sein de notre établissement.

Dans le cadre des 50 ans du Parc d'Olhain, un appel à projet a été déposé par le Comité Social Economique en date du 2 Octobre 2024 pour l'organisation d'une soirée festive destinée à l'ensemble des salariés du Parc.

Le conseil d'administration autorise à titre exceptionnel une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 300 € TTC.

*Adopté à l'unanimité*

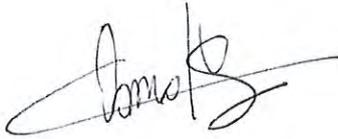
## VI. Questions diverses

Aucune question n'a été posée lors du Conseil d'Administration

Fait à Maisnil les Ruitz le 3 Janvier 2025

La secrétaire de séance  
Claudine TOMOLKA

Le Président du Conseil d'Administration  
Ludovic IDZIAK



---

Relevé de décision

---

**Fourniture d'énergie : Electricité**

**Relevé de décision n° 1 :**

Dans le cadre de notre engagement Ecolabel et de l'optimisation des coûts dans nos pratiques durables, une analyse approfondie a été menée pour sélectionner un fournisseur d'électricité pour l'année 2025.

Cette démarche inclut une mise en concurrence entre plusieurs prestataires afin d'assurer le meilleur rapport qualité-prix et la prise en compte de l'impact environnemental.

Après examen des offres reçues et sur la base des critères définis, il a été décidé de retenir la Société EDF qui propose depuis peu une électricité 100% verte (contrat expert public) sans utiliser le mécanisme des prix indexés ARENH, ce qui a pour conséquence de stabiliser le budget et une diminution des coûts d'environ 22 %.

**Présentation des nouveaux statuts**

**Relevé de décision n°2 :**

Les statuts du Parc Départemental d'Olhain ont été modifiés et adoptés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais en date du 2 Décembre 2024.

L'objectif était de se mettre en conformité entre le mandat de six ans des conseillers départementaux et la nomination des membres du Conseil d'Administration entre autre.

Un groupe de travail composé de techniciens du département et de la direction du parc ont aussi profité pour revoir certains articles permettant d'évoluer selon la législation actuelle comme par exemple : article 12 (réunion distanciel et RGPD)....

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration**  
**En date du Mercredi 15 Janvier 2025**

**OBJET : Délibération 001.2025.01 Validation des tarifs 2025**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 15 Janvier 2025

---

Délibération 001.2025.01  
Validation des tarifs 2025

---

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération du conseil d'administration du 23 Octobre 2012 ;

Vu le rapport d'orientation budgétaire du 22 Novembre 2024 ;

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration :

Les nouveaux tarifs applicables au 1er Février 2025.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration procède à la validation des tarifs.

---

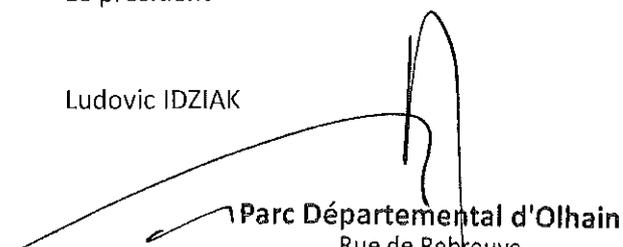
Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le président

Ludovic IDZIAK



Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034



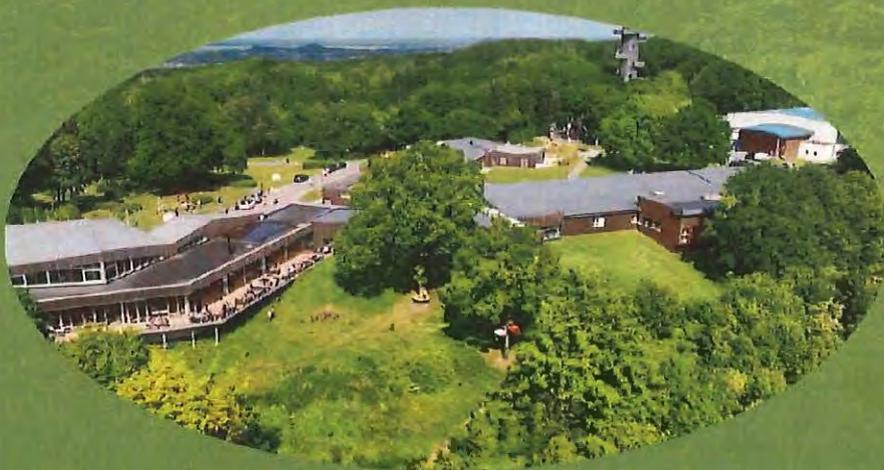
Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034



# BOOK TARIFS

2025



# SOMMAIRE

## ACTIVITES - ANIMATIONS

- Page 1 – Filets
- Page 2 – Luges 4 saisons
- Page 3 – Tyrolienne
- Pages 4/5 – Activités en toute liberté
- Page 6 – Accueil collectif de mineurs
- Pages 7/8 – Activités encadrées hors ACM
- Page 9 – Billetterie CSE et Partenariat

## HEBERGEMENT

- Pages 10/11 -Résidence d'Accueil et de Séjour
- Page 12 – Supplément résidence
- Page 13 – Hébergement et chalet avec prestations
- Pages 14/15 – Camping et chalet sans prestations
- Page 16 – Hébergement ACM

## LOCATION

- Page 17 – Salles de Réunion
- Page 18 – SPA
- Page 19 – Prestation de service
- Page 20 – Matériel

## RESTAURATION

- Page 21 – Encas
- Page 22 – Self
- Pages 23/24 – Buffet

## SNACKING

- Pages 25/26 – Restauration légère Salée
- Page 27 – Restauration légère Sucrée
- Page 28 – Glaces

## BAR

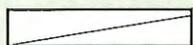
- Pages 29/30 – Les Bières
- Page 31 – Les Apéritifs
- Page 32 – Les Vins
- Page 33 – Les Digestifs
- Pages 34/35 - Boissons non alcoolisées
- Page 36 – Boissons chaudes

## VENTE LIBRE

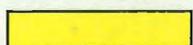
- Page 37 – Produits Divers

## GOLF

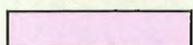
- Page 38 – Pro-Shop
- Pages 39/44 Adhésion



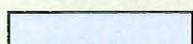
Pas de tarification 2024 (création et ou adaptation des offres)



Tarifs Neutralisés



Augmentation Manuel



Tarifs déjà votés lors des CA du 9/10/24 et 22/11/24

# ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

3%

Loisirs Filets suspendus

2024 TTC

2025 TTC

## HAUTE SAISON

		Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
OFFRE FAMILLE	- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	3-8 ANS	6,90 €	7,50 €	7,10 €	7,70 €
	+ de 8 ANS	8,60 €	9,10 €	8,90 €	9,40 €
	Carnet Tribu de 5 entrées	69 €	75 €	35,50 €	38,50 €
	L'unité Tribu au-delà de 5	6,90 €	7,50 €	7,10 €	7,70 €
GROUPE	Groupe et ACM Tarif unique (créneau d'1h30)	6,90 €	6,90 €	7,10 €	7,10 €
	Formule anniversaire -12 ans (Filet, Golf miniat, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 10 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire.	12,60 €	12,90 €	13,00 €	13,30 €

## BASSE SAISON

OFFRE FAMILLE	- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	3-8 ANS	5,90 €	6,30 €	6,10 €	6,50 €
	+ de 8 ans	7,50 €	8,60 €	7,70 €	8,90 €
	Carnet Tribu de 5 entrées	59 €	63 €	30,50 €	32,50 €
	L'unité Tribu au-delà de 5	5,90 €	6,30 €	6,10 €	6,50 €
GROUPE	Groupe et ACM Tarif unique (créneau d'1h30)	5,90 €	5,90 €	6,10 €	6,10 €
	Formule anniversaire - 12 ans (Filet, Golf miniat, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 5 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire.	9,50 €	9,70 €	9,80 €	10,00 €

## PRIVATISATION

Privatisation des filets à l'heure	971 €	996 €	1 000 €	1 026 €
Privatisation des filets durée 2h30	1 948 €	1 984 €	2 007 €	2 044 €

## COFFRET CADEAU

COFFRET Cadeau 3 Activités (Parcours filets,Luge,Golf miniature)	20 €	21 €
--	------	------

# ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

3%

Loisirs Luges 4 saisons

2024 TTC

2025 TTC

## HAUTE SAISON

Matin

Après-Midi

Matin

Après-Midi

OFFRE FAMILLE	SOLO	Description	2024 TTC		2025 TTC	
			Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
OFFRE FAMILLE	SOLO	Solo	3,80 €	4,80 €	3,90 €	4,90 €
		Carnet Tribu de 5 SOLO	36 €	45 €	18,50 €	23,00 €
		L'unité Tribu Solo au-delà de 5	3,60 €	4,50 €	3,70 €	4,60 €
	DUO	Duo	5,00 €	6,90 €	5,20 €	6,90 €
		Carnet Tribu de 5 DUO	44 €	63 €	22,50 €	32,50 €
		L'unité Tribu Duo au-delà de 5	4,40 €	6,30 €	4,50 €	6,50 €
GROUPE	SOLO	L'unité Tribu Solo tarif groupe	3,60 €	4,50 €	3,70 €	4,60 €
	DUO	L'unité Tribu Duo tarif groupe	4,40 €	6,30 €	4,50 €	6,50 €

## BASSE SAISON \* en attente de validation

OFFRE FAMILLE	SOLO	Description	2024 TTC		2025 TTC	
			Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
OFFRE FAMILLE	SOLO	Solo	3,60 €	4,50 €	3,70 €	4,60 €
		Carnet Tribu de 5 SOLO	35 €	44 €	17,50 €	22,00 €
		L'unité Tribu Solo au-delà de 5	3,50 €	4,40 €	3,50 €	4,40 €
	DUO	Duo	3,80 €	4,90 €	3,90 €	5,00 €
		Carnet Tribu de 5 DUO	37 €	48 €	18,50 €	24,00 €
		L'unité Tribu Duo au-delà de 5	3,70 €	4,80 €	3,70 €	4,80 €
GROUPE	SOLO	L'unité Tribu Solo tarif groupe	3,50 €	4,40 €	3,50 €	4,40 €
	DUO	L'unité Tribu Duo tarif groupe	3,70 €	4,80 €	3,70 €	4,80 €

## PRIVATISATION

Privatisation des luges 1h	944,00 €	1 018,00 €	972 €	1 049 €
Privatisation des luges 2h30	1 930,00 €		1 988 €	

## PHOTO SOUVENIR

Photo luge souvenirs	2,00 €	2,00 €
----------------------	--------	--------

# ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

3%

## Tyrolienne hors vacances

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Tyrolienne solo ( <b>1 personne</b> )	16 €	10,20 €
Tyrolienne duo ( <b>2 personnes</b> )	23 €	13,40 €

## Tyrolienne vacances

Tyrolienne solo ( <b>1 personne</b> ) vacances scolaires zone B	9,90 €	16,00 €
Tyrolienne duo ( <b>2 personnes</b> ) vacances scolaires zone B	13,00 €	23,00 €

## Coffret cadeau tyrolienne

Coffret cadeau tyrolienne	23 €	23 €
---------------------------	------	------

# ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

3%

## Activités en autonomie

### MINI GOLF

	2024 TTC	2025 TTC
Individuel	5,50 €	5,50 €
Carnet Tribu de 5 (Individuel offre famille)		25,00 €
L'unité Tribu au-delà de 5 (Individuel offre famille)		5,00 €
Entrée à la journée (Groupe, ACM,...)	4,90 €	5,00 €
Privatisation du Parcours durée 2h00	562 €	578 €

### TENNIS

Court de tennis de l'heure	7,20 €	7,40 €
Court de tennis carnet tribu de 5		30,00 €
Court de Tennis de l'heure Tarif Partenariat	5,80 €	6,00 €
Court de Tennis de l'heure MyOlhain	7,20 €	7,40 €
Boîte de balles de Tennis (4 Balles)	8,00 €	8,00 €
Location matériel de Tennis	5,50 €	5,70 €

### DISC GOLF

Loc Matériel Disc Golf (séance non encadrée)	3,90 €	4,00 €
Loc Matériel Disc Golf Tarif Partenariat (séance non encadrée)	3,30 €	3,40 €

### COURSE D'ORIENTATION

Carte course d'orientation à l'unité	0,60 €	0,60 €
--------------------------------------	--------	--------

### LUDIQUE

Livret pédagogique	2,50 €	2,50 €
Livret Escape Game Nature	6,00 €	6,00 €

### SERVICE ANIMATION

Disc golf perdu	12,60 €	13,00 €
Location matériel pédagogique (séance non encadrée)		5,00 €
Location de Bâtons Marche Nordique Tarif Partenariat (séance non encadrée)	3,20 €	3,30 €
Séance animation Escalade non encadrée (par pers/2h base de 12pers)	7,60 €	7,80 €

# ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

3%

Piscine

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Entrée Piscine Adulte (Individuel)	4,90 €	5,00 €
Entrée Piscine Enfant -12 ans (Individuel)	3,70 €	3,80 €
Entrée à la journée (Groupe, ACM...)	3,70 €	3,80 €
Carnet Tribu de 5 (Individuel offre famille)		19,00 €
L'unité Tribu au-delà de 5 (Individuel offre famille)		3,80 €
Maillot de bain à partir de	5,50 €	5,70 €
Forfait ligne d'eau piscine <b>Par semaine</b>	130 €	134 €
Forfait ligne d'eau piscine <b>Par jour</b>	54,00 €	56 €

# ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

2%

## Séances d'animations encadrées ACM

	2024 TTC	2025 TTC
Disc Golf (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	167,00 €	170 €
Activité Culturelle (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	226,00 €	231 €
Poney (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	256,00 €	261 €
Activité Grimp (Escalade) (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	309,00 €	309 €
VTT (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	191,00 €	195 €
CO (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	150,00 €	153 €
Tir à l'arc (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	185,00 €	189 €
Biathlon (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	205,00 €	209 €
Golf (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	185,00 €	189 €
Judo (Base 12enf + 2 adultes) durée 1h30	270,00 €	275 €
Escrime (Base 12enf + 2 adultes) durée 1h30	230,00 €	235 €
Trail (Base 12 enf + 2 adultes) durée 1h30		170 €
Stage instinct d'aventure (BASE 12 enf + 2 adultes) 3 séances de 1h30	461,00 €	470 €
Stage Woodcraft	463,00 €	472 €

3%

## Séances d'animations non encadrées ACM

Filets suspendus (tarif ACM 1H30)	6,90 €	7,10 €
Pack Luges ACM (14 luges Duo ou solo + 14 photos)	86,00 €	88,60 €
Tyrolienne ACM (12 enfants + 2 adultes)	143,00 €	147,30 €
Golf miniature à l'unité tarif ACM	4,90 €	5,00 €
Golf miniature Forfait 3 jours (12 enf + 2 adultes)	40,40 €	41,60 €
Golf miniature Forfait 5 jours (12 enf + 2 adultes)	68,60 €	70,70 €
Piscine à l'unité tarif ACM	3,70 €	3,80 €
Pack piscine ACM 12 enfants + 2 adultes la journée		36,00 €

# ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

2%

## Activités encadrées jeune public (3 à 8 ans)

2024 TTC

2025 TTC

Séance Animation Baby moove (par pers base 12 pers séance 2h)	10,60 €	10,80 €
Séance Animation Judo	18,00 €	18,40 €
Séance Animation Chasse au totem (par pers base 12 pers séance 2h)	10,00 €	10,00 €
Séance Animation Escrime (par pers base de 12 pers séance 2h)	17,50 €	17,90 €
Séance Animation découverte de la nature (par pers base 12 pers séance de 2h)	10,70 €	10,90 €
Séance Animation Disc Golf (par pers base de 12 pers séance 2h)	12,00 €	12,20 €
Séance Animation Tir à l'Arc (par pers base 12 pers séance 2h)	12,80 €	13,10 €

## Formule Anniversaire activités pour tous (à partir de 8 ans)

VTT (Séance VTT de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	14,10 €	14,40 €
Tir à l'Arc (Séance Tir à l'Arc de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	12,80 €	13,10 €
Course d'orientation (Séance C.O de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	10,00 €	10,00 €
Biathlon (Séance C.O de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	14,20 €	14,50 €

### ACTIVITES EVENEMENTIEL

Made in zombie à partir de	16,00 €	16,00 €
Forfait animation	20,00 €	20,00 €

# ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

2%

## ACTIVITES ENCADREES POUR TOUS (à partir de 8 ans)

2024 TTC

2025 TTC

Séance animation Biathlon (CO + Tir à la carabine laser) (par pers base de 12 pers séance 2h)	14,20 €	14,50 €
Séance animation C.O (Par pers base de 12 pers séance de 2h)	10,00 €	10,00 €
Séance animation Course d'orientation nocturne (par pers base de 12 pers séance 2h) + prêt de lampes frontales	12,00 €	12,20 €
Séance animation Disc Golf (par pers base de 12 pers séance 2h)	12,00 €	12,20 €
Séance animation Escalade encadrée (par pers base de 12 pers séance 2h)	29,90 €	29,90 €
Séance animation Marche Nordique (par pers base de 12 pers séance 2h)	10,70 €	10,90 €
Séance animation Multi activités ( par pers base 12 pers séance 2h)	12,90 €	13,20 €
Séance animation découverte de la nature (par pers base de 12 pers séance 2h)	10,70 €	10,90 €
Séance animation Tir à l'Arc (par pers base 12 pers séance 2h)	12,80 €	13,10 €
Séance animation VTT (par pers base 12 pers séance 2h)	14,10 €	14,40 €

## CHALLENGES SPORTIFS ET LUDIQUES

Challenge pour 20 pers et plus (3 ateliers) (2 heures - Base de facturation min 20 pers) à partir de	19,95 €	19,95 €
Challenge juniors pour 20 pers et plus (3 ateliers min) (2 heures - Base de facturation min 20 pers) à partir de	16,10 €	16,10 €
Frais d'inscription événements	1,00 €	1,00 €

# BILLETÉRIE CSE ET PARTENARIAT

2%

Ex : Wengel, Jokey France, STA Ruitz

## ACTIVITÉ EN TOUTE LIBERTÉ

	2024 TTC	2025 TTC
Court de tennis Pass Tribu de 10	58,90 €	60,70 €
Golf Miniature Pass Tribu de 10	48,70 €	49,00 €
Golf Miniature Partenariat	4,90 €	4,90 €
Piscine Pass Tribu de 10	36,80 €	37,90 €
Piscine Partenariat	3,70 €	3,80 €

## GOLF

Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Été	304 €	312,60 €
Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Hiver	226 €	232,50 €

Ex : CNAS, Direct CE, TADAO

## PARTENARIAT ET CSE FILET

	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
HAUTE SAISON L'unité			6,10 €	6,50 €
BASSE SAISON L'unité			6,10 €	6,50 €
Filet Le Pass Tribu de 10 entrées "Offre CSE"			61,00 €	

## PARTENARIAT ET CSE LUGE

HAUTE SAISON L'unité Tribu Solo	3,40 €	4,30 €	3,50 €	4,40 €
HAUTE SAISON L'unité Tribu Duo	4,20 €	6,00 €	4,30 €	6,20 €

## PARTENARIAT ET CSE LUGE

BASSE SAISON L'unité Tribu Solo	3,30 €	4,20 €	3,30 €	4,20 €
BASSE SAISON L'unité Tribu Duo	3,50 €	4,60 €	3,50 €	4,60 €
Luges Le Pass Tribu de 10 entrées "Offre CSE"	40,00 €		41 €	

## DIVERS

Frais de port à partir de	9,70 €	10,00 €
---------------------------	--------	---------

# HEBERGEMENT \* Adoptés au CA du 9/10/24

3%

## Résidence des Jardins

	Adulte 2024	- 12 ans 2024	Adulte 2025	- 12 ans 2025
<b>GROUPE ET INDIVIDUEL</b>				
Nuit et Pt-Déjeuner	31,90 €	25,70 €	32,90 €	26,50 €
Demi-Pension	47,70 €	41,60 €	49,10 €	42,80 €
Pension Complète	61,80 €	53,20 €	63,70 €	54,80 €
<b>GROUPE T.O. PARTENAIRES</b>				
Nuit et Pt-Déjeuner	27,40 €	22,70 €	28,20 €	23,40 €
Demi-Pension	40,10 €	35,70 €	41,30 €	36,80 €
Pension Complète	52,70 €	43,70 €	54,30 €	45,00 €
<b>TARIF NUIT BOOKING</b>				
Nuit 1 personne	30,60 €		31,50 €	
Nuit 2 personnes	61,20 €		63,00 €	
Nuit 3 personnes	91,80 €		94,60 €	

# HEBERGEMENT \* Adoptés au CA du 9/10/24

3%

## Résidence des Terrasses

### GROUPE ET INDIVIDUEL

	Adulte 2024	- 12 ans 2024	Adulte 2025	- 12 ans 2025
Nuit et Pt-Déjeuner	37,90 €	31,90 €	39,00 €	32,90 €
Demi-Pension	53,80 €	47,70 €	55,40 €	49,10 €
Pension Complète	68,60 €	60,00 €	70,70 €	61,80 €

### GROUPE T.O. PARTENAIRES

Nuit et Pt-Déjeuner	31,00 €	25,00 €	31,90 €	25,80 €
Demi-Pension	46,40 €	40,45 €	47,80 €	41,70 €
Pension Complète	60,10 €	51,80 €	62 €	53,40 €

### TARIF NUITÉE

Chambre à 1 lit	37,00 €	38 €
Chambre à 2 lits	74,00 €	76 €
Chambre à 3 lits	111,00 €	114 €
Chambre à 4 lits	148,00 €	152 €

### TARIF NUITÉE + PETIT DEJEUNER BOOKING

Nuit Booking 1 pax	42,00 €	46 €
Nuit Booking 2 pax	84,00 €	92 €
Nuit Booking 3 pax	126,00 €	138 €
Nuit Booking 4 pax	168,00 €	184 €

# HEBERGEMENT

3%

## Résidence

SUPPLEMENTS	2024 TTC	2025 TTC
Supplément chambre single	9,30 €	10,00 €
Supplément animal hébergement	10,00 €	10,30 €
Clés perdues	16,50 €	17,00 €

### Gratuités accordées :

Chauffeur (1 par groupe de 30 personnes)  
Accompagnateur (1 par groupe de 30 personnes)

## Camping

SUPPLEMENTS	2024 TTC	2025 TTC
Coffret électrique mobile à partir de	58,90 €	60,70 €
Adaptateur camping	28,60 €	29,50 €

### SERVICE

Liquide vaisselle	2,20 €	2,30 €
Papier toilette	0,60 €	0,60 €

## HEBERGEMENT AVEC PRESTATIONS

3%

Plein air "Chalets" \* Adoptés au CA du 9/10/24

### GRUPE ET INDIVIDUEL - PENSION - COMPLETE

Adulte 2024 - 12 ans 2024 Adulte 2025 - 12 ans 2025

	Adulte 2024	- 12 ans 2024	Adulte 2025	- 12 ans 2025
Pas-De-Calais	49,50 €	44,20 €	51,00 €	45,50 €
Autres Départements	50,30 €	44,90 €	51,80 €	46,20 €

### GRUPE ET INDIVIDUEL - DEMI - PENSION

	Adulte 2024	- 12 ans 2024	Adulte 2025	- 12 ans 2025
Pas-De-Calais	33,30 €	30,00 €	34,30 €	30,90 €
Autres Départements	34,20 €	31,10 €	35,20 €	32,00 €

### GRUPE ET INDIVIDUEL - NUIT AVEC PETIT DEJEUNER

	Adulte 2024	- 12 ans 2024	Adulte 2025	- 12 ans 2025
Pas-De-Calais	20,10 €	19,00 €	20,70 €	19,60 €
Autres Départements	21,50 €	20,20 €	22,10 €	20,80 €

### OPERATION SAC ADOS

	Adulte 2024	- 12 ans 2024	Adulte 2025	- 12 ans 2025
Séjour Sac Ados	270,00 €		278 €	

## HEBERGEMENT SANS PRESTATIONS

3%

Plein air "Chalets" \* Adoptés au CA du 9/10/24

### CHALET "CABANE" LA NUIT

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Scolaire Pas-De-Calais	11,00 €	11,30 €
Scolaire Autres Départements	11,70 €	12,10 €
Association, Centre Loisirs, Pas-De-Calais	12,60 €	13,00 €
Association, Centre Loisirs, Autres Dépts	13,30 €	13,70 €
Autres Catégories (Individuel, Entreprise, BDE...)	15,30 €	15,80 €

Plein air "Tentes"

### CAMPING EMPLACEMENT (LA NUIT)

Scolaire Pas-de-Calais	6,20 €	6,40 €
Scolaire Autres Départements	7,30 €	7,50 €
Association, Centre Loisirs, Pas-de-Calais	8,50 €	8,80 €
Association, Centre Loisirs, Autres Dépts	9,20 €	9,50 €
Autres Catégories (Individuel, Entreprise, BDE...)	10,50 €	10,80 €

## HEBERGEMENT SANS PRESTATIONS

3%

### Aire de Camping Car

	2024 TTC	2025 TTC
Aire de Stationnement 2H	2,80 €	2,90 €
Aire de Stationnement 24H	12,90 €	13,30 €
Aire de Stationnement 48H	25,70 €	26,50 €
Aire de Stationnement 72H	37,90 €	39,00 €

### Hébergement Insolite \* Adoptés au CA du 9/10/24

#### CAMPING "NID D'ILE" (LA NUIT)

Nuit et Pt-Déjeuner pour 2 personnes	121,00 €	125 €
Pack Famille 2 adultes + 1 enfant (nuit petit déj + 1 descente luge duo + 1 filet/pers)	158,00 €	162 €
Pack Famille Enfant supplémentaire	39,00 €	40 €

# HEBERGEMENT ACM

0%

## Chalets Cabanes

2024 TTC 2025 TTC

### FORFAIT TOIMONTOIT (2 NUITS/3 JOURS)

Chalet Pas de Calais (10 Enf + 2 Adultes)	577,50 €	577,50 €
Chalet Autres dépts (10 Enf + 2 Adultes)	629,20 €	629,20 €

### FORFAIT TOIMONTOIT (4 NUITS/5 JOURS)

Chalet Pas de Calais (10 Enf + 2 Adultes)	969,10 €	969,10 €
Chalet Autres dépts (10 Enf + 2 Adultes)	1 052,70 €	1 052,70 €

## Emplacements Tentes

### FORFAIT BELLETOILE (2 NUITS/3 JOURS)

Emplacement Pas de Calais (12 Enf + 2 Adultes)	405,90 €	405,90 €
Emplacement Autres dépts (12 Enf + 2 Adultes)	457,60 €	457,60 €

### FORFAIT BELLETOILE (4 NUITS/5 JOURS)

Emplacement Pas de Calais (12 Enf + 2 Adultes)	674,30 €	674,30 €
Emplacement Autres dépts (12 Enf + 2 Adultes)	763,40 €	763,40 €

# LOCATION

0%

## Salles de Réunion

LOCATION (1/2 JOURNEE)	2024 TTC	2025 TTC
Grande salle	321 €	321 €
Petite salle	226 €	226 €
Location d'un vestiaire (unité)	21,20 €	21,20 €

### LOCATION (JOURNEE)

Grande salle	578 €	578 €
Petite salle	321 €	321 €

Mise à disposition d'équipements divers à titre gracieux, lors de prestations incluant la restauration et ou l'hébergement.

## Salle Polyvalente

3%

### LOCATION (1/2 JOURNEE)

Salle polyvalente	1 572 €	1 619 €
-------------------	---------	---------

### LOCATION (JOURNEE)

Salle polyvalente	2 916 €	3 004 €
-------------------	---------	---------

### CHAUFFAGE

Salle polyvalente (tarif de l'heure par aérotherme)	43,60 €	45 €
---	---------	------

Mise à disposition d'équipements divers à titre gracieux, lors de prestations incluant la restauration et ou l'hébergement.

# LOCATION

3%

## SPA

### ESPACE BIEN-ÊTRE

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Forfait Espace sauna, hammam, jacuzzi de l'heure pour 10 personnes (groupes)	90,80 €	93,50 €
Accès Espace sauna, hammam, jacuzzi par personne pour 2 heures (individuels)	12 €	12,50 €

# LOCATION

## Prestation de service

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Tarif horaire travaux et prestations en régie	21 €	22 €
Gardiennage de jour (semaine du lundi soir au vendredi matin de 22h à 17h) de l'heure	47 €	49 €
Gardiennage de nuit (week-end du vendredi soir au lundi matin 22h 7h) de l'heure	62,40 €	64,00 €
Prestation pour soirée (à partir de)	375 €	375 €
Vente de bois sur pied (prix unitaire du stère)	5 €	10 €
Occupation du domaine	650 €	650 €

# LOCATION

0%

## Matériel

LOCATION	2024 TTC	2025 TTC
Location de matériel (tables, chaises,...) à partir de	61 €	61 €
Location mobilière à partir de	55 €	55 €
Location immobilière à partir de	165 €	165 €
Location de vélo électrique 1/2 journée	24 €	24 €
Location vélo électrique la journée	44 €	44 €

# RESTAURATION

3%

Encas

## ACCUEIL CAFE

	2024 TTC	2025 TTC
1 Café ou thé	2,00 €	2,00 €
1 Café ou thé + 2 Mini-Viennoiseries + eau	3,00 €	3,10 €
1 Café ou thé + 2 Mini-Viennoiseries + 1 Jus d'Orange	4,60 €	4,70 €
1 Café ou thé + 1 Trilogie de Mini-Viennoiseries	4,60 €	4,70 €
1 Café ou thé + 1 Trilogie de Mini-Viennoiseries + 1 Jus d'Orange	6,20 €	6,40 €
Pause 1 café ou thé + 4 Mini-Pâtisseries	5,00 €	5,20 €
Pause Gourmande 1 café + 4 Mini-Pâtisseries	6,20 €	6,40 €
1 Chocolat + 2 Mini-Viennoiseries	4,10 €	4,20 €
1 Chocolat + 1 Jus d'Orange + 2 Mini-Viennoiseries	6,00 €	6,20 €

## GOUTER

Goûter Classique (1 soda/eau + 1 fruit + 1 pâtisserie sèche + 1 barre de céréales)	6,60 €	6,80 €
Collation (1 jus de fruit, 1 barre de céréales, 1 fruit, 1 pâtisserie)	5,40 €	5,60 €
Collation (1 jus de fruit, 2 biscuits secs)	3,70 €	3,80 €
Formule goûter (Gaufre ou crêpe + café ou sirop a l'eau)	4,70 €	4,80 €
Formule goûter (Gaufre ou crêpe + capuccino ou chocolat chantilly)	6,30 €	6,50 €
Formule gourmande (1 tropézienne/Tiramisu/Panini nutella + boisson fruits mixés)	6,80 €	7,00 €
Café Gourmand (Café + 3 mignardises sucrées)	6,00 €	6,20 €

## PLANCHE APERITIF

Saucisson artisanal	5,20 €	5,20 €
Planche à partager	10,80 €	11,10 €
Planche mixte "charcuterie fromage"	11,00 €	11,30 €
Panier apéro Nid d'île	20,50 €	20,50 €
Panier pique-nique Nid d'île	20,50 €	20,50 €

## PIQUE-NIQUE

Panier pique-nique classique (Sandwich, chip's 30 gr, Pom gourde, eau 50 Cl)	6,70 €	6,90 €
Panier pique-nique Olhain (Sandwich, chip's 30gr, Pom gourde, Pâtisserie sèche, fruit, eau 50 Cl)	8,70 €	9,00 €
Pique-nique "Duo de Sandwich" (+ Salade composée + Dessert du jour + vittel 50cl)	20,90 €	21,50 €
Box Pique-nique enfant	12,10 €	12,50 €

# RESTAURATION

3%

## Self

### PETIT DEJEUNER

2024 TTC

2025 TTC

Petit déjeuner + 12 ans hors pension	6,60 €	6,80 €
Petit déjeuner - 12 ans hors pension	5,20 €	5,40 €
Petit déjeuner formule hébergement	8,70 €	8,70 €
Petit déjeuner plateau	6,00 €	6,20 €

### MENUS

Menu Enfant Self (Plat-Dessert-pain-Boisson)	9,10 €	9,10 €
Dessert	5,10 €	5,10 €
Fromage	5,10 €	5,10 €
Yaourt		3,00 €
1 Met	10,40 €	10,70 €
2 Mets	15,40 €	15,90 €
3 Mets	20,00 €	20,60 €
Supplément Spécialité du chef	3,00 €	3,10 €
Sauce du chef	0,70 €	0,70 €
Assiette de légumes		6,50 €
Assiette de Frites (grande)	4,30 €	4,30 €
Assiette de Frites (petite)	3,30 €	3,30 €
Repas scolaire	5,30 €	5,50 €
Repas tarif préférentiel	5,20 €	5,40 €
Repas personnel	4,50 €	4,60 €
Repas (accord collectif)	12,00 €	12,00 €

### ACM

Petit Déjeuner ACM	4,90 €	4,90 €
Repas ACM (Déjeuner ou Dîner)	10,90 €	10,90 €
Pique-nique ACM	8,00 €	8,00 €

### PAIN

Pain	0,80 €	0,80 €
Baguette	1,30 €	1,30 €
Petit pain au lait	1,00 €	1,00 €
Croissant seul	1,00 €	1,00 €

# RESTAURATION

3%

## Réception à la demande

### SERVICE A TABLE

Repas servi à table	19,00 €	19,00 €
Repas servi à table Entrée-Plat-Dessert	27,00 €	27,00 €
Repas servi à table Entrée-Plat-Fromage+Dessert	35,00 €	35,00 €

### BUFFET

Menus et Buffets réception à la demande	19,00 €	19,00 €
Buffet Froid classique Entrée-Plat-Dessert	24,00 €	24,00 €
Buffet Froid supérieur Entrée-Plat-Fromage-Dessert	33,00 €	33,00 €
Buffet Chaud Entrée-Plat-Dessert-Fromage-Dessert	35,00 €	35,00 €

### FORMULE SEMINAIRE PASSAGE SELF

Formule séminaire (PD + pain)	18,40 €	18,40 €
Formule séminaire (EPD + pain)	23,60 €	23,60 €
Formule séminaire (EPDF + pain)	28,80 €	28,80 €

### DIVERS RESTAURATION GOLF

Repas du Golf + boissons comprises	24,00 €	25,00 €
------------------------------------	---------	---------

# RESTAURATION

3%

## Réception à la demande

PETITS FOURS CHAUDS	Nbr de pièces/plateau	Prix/plateaux 2024 TTC	Prix/plateaux 2025 TTC
Mini double cheese burger	40		92,00 €
Mini muffin salé	32	54,70 €	56,30 €
Mini feuilleté aux escargots	24	36,50 €	37,60 €
Mini vol au vent	24	63,90 €	65,80 €
Mini samoussas	24	33,90 €	34,90 €

### LES MINIS SANDWICHS / VERRINES

Les mini wraps 1 (Poissons / végétarien)	50	52,10 €	53,70 €
Les mini wraps 2 (Viandes / végétarien)	50	52,10 €	53,70 €
Les sandwichs wraps 1 (Poissons / végétariens)	20	52,10 €	53,70 €
Les sandwichs wraps 2 (Viandes / végétariens)	20	52,10 €	53,70 €
Les navettes	25	67,90 €	69,90 €
Verrines	24	36,50 €	37,60 €
Verrines de saison	24	57,30 €	59,00 €
Les mini faluches	25	53,40 €	55,00 €
Les buns colorés	20	46,90 €	48,30 €
Les sandwichs petits pains	20	32,50 €	33,50 €

### LES PLAISIRS SUCRES

Les mignardises sucrées	20	33,90 €	34,90 €
Petits fours tradition	24	40,40 €	41,60 €
Les macarons	24	43,00 €	44,30 €
Tarte du jour (8 parts)	8		17,60 €

### COCKTAILS

3 toasts sucrés ou 3 toasts salés		3,00 €	3,10 €
3 toasts sucrés et 3 toasts salés		5,90 €	6,10 €
Pièces Cocktail (4 pièces supérieures/pers)		11,40 €	11,70 €
Prestation Cocktail		15,00 €	15,50 €
Cocktail apéritif classique (3 pièces de canapés salés, 1 kir ou soft ou bière)		6,20 €	6,40 €
Cocktail apéritif supérieur (4 pièces de canapés salés, 1 kir ou soft ou bière)		14,30 €	14,70 €
Pass Cocktail		13,70 €	14,10 €
Option à la carte (Création sur mesure) par personne		5,00 €	5,00 €

# SNACK-FOOD TRUCK

3%

Restauration légère salée (Vente à emporter)

SNACKING	2024 TTC	2025 TTC
Cornet de Frites (grand)	4,30 €	4,30 €
Cornet de Frites (petit)	3,30 €	3,30 €
Frite saucisse ou merguez	5,30 €	5,50 €
Frite mexicanos ou fricadelle	6,60 €	6,80 €
Américain saucisse ou merguez	6,70 €	6,90 €
Mexicanos - fricadelle	2,40 €	2,50 €
Merguez - saucisse	1,70 €	1,80 €
Américain fricadelle ou mexicanos	8,10 €	8,30 €
Croqu'Olhain	6,10 €	6,30 €
Repas snack (ex: frite saucisse) + 1 glace + 1 boisson	12,40 €	12,40 €

## SANDWICH

Sandwich (à partir de)	3,50 €	3,50 €
Pain bagnat "thon ou surimi ou poulet"	5,50 €	5,70 €
Sandwich "Jambon ou mozzarella ou Brie"	4,10 €	4,20 €
Sandwich chaud	5,40 €	5,60 €
Formule déj' "1 sandwich sauf panini + eau 50 Cl + 1 gourmandise"	8,70 €	9,00 €

# SNACK-FOOD TRUCK

3%

Restauration légère salée (Vente à emporter)

PANINI	2024 TTC	2025 TTC
Panini "Jambon ou mozzarella ou chèvre"	6,20 €	6,40 €
Panini Poulet, fromage "Emincé de poulet, cheddar"	6,80 €	7,00 €
Panini sucré	3,50 €	3,60 €

## AUTRES

Croque Monsieur	5,90 €	6,10 €
Quiche	5,10 €	5,30 €
Pizza	9,80 €	10,10 €
Restauration légère diverses	4,90 €	5,00 €
Salade Crudités "Salade, tomates, carottes râpées, oignons grillés"	2,80 €	2,90 €
Soupe	2,80 €	2,90 €

## GOURMANDISES LOCALES

Miel d'Olhain	9,00 €	9,00 €
Bonbons au miel		4,50 €

# SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère salée (Vente à emporter)

3%

	2024 TTC	2025 TTC
Tarte au sucre	2,80 €	2,90 €
Donuts au sucre ou chocolat	2,10 €	2,20 €
Brioche perdue	4,00 €	4,10 €
Big Muffin	3,50 €	3,60 €
Mini beignet X 3	2,40 €	2,50 €
Méga Cookies	2,80 €	2,90 €
Pâtisserie	4,00 €	4,00 €
Gâteau la part	5,40 €	5,40 €
Crêpe	3,90 €	3,90 €
Gaufre au Sucre ou Chocolat ou Chantilly	4,00 €	4,00 €
Supplément Chantilly	0,60 €	0,60 €
Supplément Coulis	0,50 €	0,50 €
Lion - Twix	1,80 €	1,90 €
Kit kat - Mars - Snickers	1,80 €	1,90 €
Kinder bueno	2,30 €	2,40 €
Bonbon le sachet	2,20 €	2,30 €
Sucette Chupa	1,00 €	1,00 €
Chips 75 g	1,80 €	1,90 €

# SNACK-FOOD TRUCK

3%

## Les Glaces

	2024 TTC	2025 TTC
Glace 1 boule	2,30 €	2,40 €
Glace 2 boules	3,80 €	3,90 €
Glace 3 boules	5,40 €	5,60 €
Glace artisanale 10 Cl	3,50 €	3,60 €
Glace Nestea - Smarties - Pirulo	3,30 €	3,40 €
Glace Crunch pop's	3,50 €	3,60 €
Glace Fusée Nestlé	2,10 €	2,20 €
Glace Pirulo Happy	2,20 €	2,30 €
Glace Pirulo Fun	2,50 €	2,60 €
Glace Extrême cône	3,60 €	3,70 €
Glace Nuii	3,80 €	3,90 €
Glace Mister Freeze	0,90 €	0,90 €

BAR

2%

## Boissons Alcoolisées

### LES BIERES PRESSION

	2024 TTC	2025 TTC
Pils Pression 25 Cl (golf)	3,90 €	4,00 €
Pils Pression 25 Cl (Exemple : Page 24 Blonde)	4,30 €	4,40 €
Pils 33 Cl	4,90 €	5,00 €
Pils 50 Cl	6,60 €	6,70 €
Galopin Pils 12,5 Cl	2,20 €	2,30 €
Galopin Pils 12,5 Cl (golf)	2,20 €	2,30 €
Bière Blanche pression 25 Cl	4,10 €	4,20 €
Bière Blanche pression 33 Cl	4,80 €	4,90 €
Bière Blanche pression 50 Cl	6,40 €	6,50 €
Galopin Bière Blanche pression 12,5 Cl	2,10 €	2,20 €
Bière supérieure pression 25 CL (ex: Goudale)	4,70 €	4,80 €
Bière supérieure pression 33 CL	5,60 €	5,70 €
Bière supérieure pression 50 Cl	7,40 €	7,50 €
Galopin bière supérieure pression 12,5 Cl	2,30 €	2,40 €
Bière fruitée pression 25 Cl (Ex : Goudale Rubis)	4,60 €	4,70 €
Bière fruitée pression 33 Cl	5,50 €	5,60 €
Bière fruitée pression 50 Cl	7,20 €	7,30 €
Galopin Bière fruitée pression 12,5 Cl	2,30 €	2,40 €
Bière évènement pression 25 Cl (Ex: Noël, Printemps...)	4,70 €	4,80 €
Bière évènement pression 33 Cl	5,60 €	5,70 €
Bière évènement pression 50 Cl	7,40 €	7,50 €
Galopin Bière évènement pression 12,5 Cl	2,30 €	2,40 €
Monaco 25 CL	4,30 €	4,40 €
Monaco 33 CL	4,90 €	5,00 €
Monaco 50 CL	6,60 €	6,70 €
Panaché 25 CL	4,10 €	4,20 €
Panaché 33 CL	4,80 €	4,90 €
Panaché 50 CL	6,40 €	6,50 €
Picon Bière 25 CL	4,80 €	4,90 €
Picon Bière 33 CL	5,70 €	5,80 €
Picon Bière 50 CL	7,80 €	7,90 €

BAR

2%

## Boissons Alcoolisées

### LES BIERES BOUTEILLES

	2024 TTC	2025 TTC
Bière sans alcool 25 CL	4,00 €	4,10 €
Bière Locale 75Cl (Ex: Page 24, goudale)	8,70 €	8,70 €
Bière Bouteille 33 Cl (Ex : Desperados...)	5,30 €	5,30 €
Bière Canette 33 Cl	4,10 €	4,20 €
Fût de Bière supérieur 20 L (Ex : Goudale) 80 bières	184,00 €	187,50 €
Fût de Bière locale 30 L (Ex : Page 24) 110 bières	209,30 €	213,50 €
Fût de Bière supérieure 30 L (Ex : Goudale) 110 bières	227,70 €	232,50 €

BAR

0%

## Boissons Alcoolisées

### LES APERITIFS

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Ricard	3,80 €	3,80 €
Perroquet	4,00 €	4,00 €
Martini Rouge ou Blanc	3,80 €	3,80 €
Kir vin blanc	4,00 €	4,00 €
kir pétillant au Crémant de Loire	4,30 €	4,30 €
Porto Blanc, Rouge 4CL	4,30 €	4,30 €
Picon Vin Blanc	4,30 €	4,30 €
Cocktail maison	6,80 €	6,80 €
Vodka 4 Cl	6,60 €	6,60 €
Whisky 4 CL	6,60 €	6,60 €
Whisky Local 4 CL	6,80 €	6,80 €
Cidre Bouteille 27,5 CL	3,50 €	3,50 €

BAR

2%

## Boissons Alcoolisées

### LES VINS "Service à table"

	2024 TTC	2025 TTC
Vin blanc 75 CL	19,60 €	20,00 €
Vin rouge 75 CL	19,60 €	20,00 €
Vin rosé 75 CL	19,60 €	20,00 €

### LES VINS

Verre de Vin Rouge	2,20 €	2,20 €
Verre de Vin Blanc	2,20 €	2,20 €
Verre de Vin Rosé	2,20 €	2,20 €
Pichet de Vin 25 CL	7,50 €	7,50 €

### CHAMPAGNE

Champagne la btlle 75 CL	47,60 €	48,60 €
Champagne la coupe 12,5 CL	9,20 €	9,40 €

### VINS MOUSSEUX

Vin mousseux la btlle 75 CL	22,20 €	22,60 €
Vin mousseux la coupe 12,5 CL	4,30 €	4,40 €
Bouteille de vin 37,5 CL	3,50 €	3,60 €
Vin Local 75 CL	14,90 €	14,90 €
Vin Terre de grés Demoiselle blanche		18,00 €
Vin Terre de grés Dolmen		23,00 €
Vin Terre de grés Table des fées		22,00 €

BAR

0%

## Boissons Alcoolisées

### LES DIGESTIFS

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Genièvre de Houle 4 CL	7,90 €	7,90 €
Cognac 2 CL	3,80 €	3,80 €
Get 27 4 CL	5,90 €	5,90 €
Gin 4 CL	6,10 €	6,10 €
Rhum Blanc 4 CL	6,40 €	6,40 €
Kirsch 4 CL	3,60 €	3,60 €
Fleur de bière 4 CL	6,80 €	6,80 €
Cointreau 4 CL	6,10 €	6,10 €
Calvados 4 CL	7,20 €	7,20 €
Armagnac 4 CL	7,20 €	7,20 €
Shooter 4 CL	6,80 €	6,80 €
Shooter 4 CL + Tapas	7,80 €	7,80 €

**BAR****3%****Boissons****LES EAUX**

	<b>2024 TTC</b>	<b>2025 TTC</b>
Vittel 50 Cl	2,90 €	3,00 €
Perrier 33 Cl avec et ou rondelle de citron, sirop	3,80 €	3,90 €
San pellegrino 50 Cl	3,80 €	3,90 €
Eau gazeuse en L (Restauration)	2,60 €	2,70 €
Eau de source 1,5L (Restauration)	2,60 €	2,70 €
Eau 50 Cl (Bar) Cristaline	2,10 €	2,10 €
Eau 1,5 L (groupes) Cristaline	0,70 €	0,70 €
Sirop à l'eau	1,80 €	1,80 €

**LES SODAS**

Ecocup	0,35 €	0,40 €
Diabolo	3,30 €	3,40 €
Limonade 25 Cl	2,10 €	2,10 €
Coca-Cola 33 Cl - Coca-Cola zéro 33 Cl	3,90 €	4,00 €
Orangina 25 Cl	3,90 €	4,00 €
Schweppes 25 Cl - Schweppes Agrum's 25 Cl	3,90 €	4,00 €
Ice tea 25 Cl (Golf)	3,90 €	4,00 €
Boisson menu enfant	2,00 €	2,00 €
Sodas boîte 33 Cl (Coca, Oasis, Ice tea...)	2,90 €	2,90 €
Jus de fruit ou Coca en L (Restauration)	5,50 €	5,60 €
Limonade locale 25 Cl	2,40 €	2,40 €

**LES JUS DE FRUITS**

Pago	3,90 €	4,00 €
Verre de jus d'orange (groupes)	1,80 €	1,80 €
Cocktail maison sans alcool	4,80 €	4,80 €
Boisson fruits mixés Smoothie	3,70 €	3,80 €
Chicorée Frappée	2,90 €	3,00 €

BAR

3%

## Boissons

### DROITS DE BOUCHON

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Droit de bouchon Bteille de vin	4,50 €	4,60 €
Droit de bouchon Apéritif 4 pers	7,90 €	8,10 €

### FORFAIT BOISSON

Forfait boisson n°1 (1/4 vin ou 1bière ou 1 soft + café)	6,60 €	6,80 €
Forfait boisson n°2 (2 bières + vin - eau - café soft/1 bouteille pour 6)	10,70 €	11,00 €
Forfait boisson n°3 sans alcool (1 soft - café)		6,00 €

BAR

3%

Boissons Chaudes

2024 TTC

2025 TTC

Café ou café allongé	2,00 €	2,00 €
Café à emporter	2,00 €	2,00 €
Café crème	2,30 €	2,30 €
Grand café	3,80 €	3,90 €
Grand café crème	4,00 €	4,10 €
Cappucino	3,90 €	4,00 €
Chocolat chaud	3,50 €	3,60 €
Chocolat chaud à emporter	3,50 €	3,60 €
Chocolat chantilly	3,90 €	4,00 €
Chocolat kirsch	4,80 €	4,90 €
Vin chaud	2,60 €	2,70 €
Dosette de lait	0,30 €	0,30 €
Verre de lait froid + Sirop	3,10 €	3,20 €
Lait chaud	1,80 €	1,90 €
Thé classique ou parfumé	2,90 €	3,00 €
Thermos de café (20 personnes)	15,00 €	15,50 €
Thermos de chocolat chaud (20 personnes)	25,00 €	25,80 €

# VENTE LIBRE

3%

## Accessoires produits divers

2024 TTC

2025 TTC

	2024 TTC	2025 TTC
Livre	19,00 €	19,60 €
Porte-clé	1,90 €	2,00 €
Goodies à partir de	1,20 €	1,20 €
Affiche décorative à partir de	20,20 €	20,80 €
Bougie	28,50 €	29,40 €
Boule à neige	12,10 €	12,50 €
Furoshiki	24,40 €	25,10 €
Confit de chicons	5,50 €	5,70 €
Boulets du mineur	8,00 €	8,20 €
Savon ALL	9,50 €	9,80 €
Bracelet ALL	10,20 €	10,50 €

# GOLF

0%

## PRO SHOP

	2024 TTC	2025 TTC
Chaussettes Femmes Taille 36,5 au 40,5	12,00 €	12,00 €
Ramasse Balles en Tubes	10,00 €	10,00 €
Télémètre Over Tech 600	325,00 €	325,00 €
Porte Parapluie	18,00 €	18,00 €
Tees Jaune (25 mm)	2,00 €	2,00 €
Tees Blanc ( 29mm)	2,00 €	2,00 €
Tees Gris ( 29 mm)	2,00 €	2,00 €
Tees Multicolors bois	3,00 €	3,00 €
Gants Foot Joy Weather Soft Femme Coloris Blanc	12,00 €	12,00 €
Gants Foot Joy Weather Soft Homme Coloris Blanc	12,00 €	12,00 €
Gants Foot Joy Winter Soft Femme Coloris Noir	29,00 €	29,00 €
Gants Foot Joy Winter Soft Homme Coloris Noir	29,00 €	29,00 €
Gants Foot Joy Gtxtreme Femme Coloris Blanc	12,00 €	12,00 €
Gants Zéro friction femme taille unique vert	14,00 €	14,00 €
Gants Zéro friction homme taille unique rouge	14,00 €	14,00 €

## Articles

Short Puma	70,00 €	35,00 €
Chaussures blanches hommes Puma	150,00 €	90,00 €
Chaussures femmes noire et rose	165,00 €	99,00 €
Pantalon chaud Puma	120,00 €	60,00 €
Polo marine uni Puma	55,00 €	27,50 €
Polo blanc Puma	85,00 €	42,50 €
Sweat Puma	160,00 €	80,00 €
Veste zippée Puma	100,00 €	50,00 €

## GOLF \* Adoptés au CA du 22/1/24

ABONNEMENT ACCES PARCOURS	2024 TTC	2025 TTC
Abonnement adulte	862,50 €	862,50 €
1/2 Abonnement adulte	432,00 €	432,00 €
Abonnement couple	1 543,50 €	1 543,50 €
1/2 Abonnement couple	772,00 €	772,00 €
Abonnement jeune (-25 ans)	290,00 €	290,00 €
Abonnement jeune (-18 ans)	232,50 €	232,50 €
Abonnement mi-saison	593,00 €	593,00 €
Abonnement practise	145,50 €	145,50 €
Abonnement pitch and put	212,50 €	212,50 €
Primo Abonnement couple	1 298,00 €	1 298,00 €
Primo Abonnement + préférentiel	697,50 €	697,50 €
Abonnement offre découverte + Licence	359,00 €	359,00 €
Abonnement offre découverte sans licence	299,00 €	299,00 €

### FORMULE ABONNEMENT ALL INCLUSIVE

Formule abonnement "Adulte" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	952,50 €	958,50 €
Formule abonnement "Couple" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	1 723,50 €	1 735,50 €
Formule abonnement "Etudiant -25 ans" all inclusive: Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	350,00 €	352,00 €
Formule abonnement "Jeune -18 ans" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	274,50 €	276,50 €

### FORMULE PRIMO ABONNEMENT ALL INCLUSIVE

Formule primo abonnement "Adulte" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	/	640,00 €
Formule primo abonnement "Couple" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	/	1 180,00 €
Formule primo abonnement "Etudiant -25 ans" all inclusive: Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	/	235,00 €
Formule primo abonnement "Jeune -18 ans" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	/	205,00 €

# GOLF \* Adoptés au CA du 22/1/24

## FORMULE ABONNEMENT (SANS ADHESION ASSOCIATION)

Formule abonnement "Adulte" : Parcours + licence + carte gold	922,50 €	923,50 €
Formule abonnement "Couple" : Parcours + licence + carte gold	1 663,50 €	1 665,50 €
Formule abonnement "Etudiant -25 ans" : Parcours + licence + carte gold	326,00 €	327,00 €
Formule abonnement "Jeune -18 ans" : Parcours + licence + carte gold	256,50 €	257,50 €

## FORMULE PRIMO ABONNEMENT (SANS ADHESION ASSOCIATION)

Formule primo abonnement "Adulte" : Parcours + licence + carte gold		700,00 €
Formule primo abonnement "Couple" : Parcours + licence + carte gold		1 300,00 €
Formule primo abonnement "Etudiant -25 ans" : Parcours + licence + carte gold		265,00 €
Formule primoabonnement "Jeune -18 ans" : Parcours + licence + carte gold		221,20 €

## FORMULE CARTE CLASSIC

**2024 TTC    2025 TTC**

Formule carte classic all Open 2024 + 2 Green fees + Licence + Adhésion association	149,00 €	155,00 €
Formule carte classic + 2 Green Fees offerts + licence	119,00 €	120,00 €

## FORMULE ABONNEMENT ENTREPRISE

Formule abonnement "Entreprise" : Parcours + carte gold + 10 Green-fees invités + 5 X 1/2 heure de cours avec professeur	2 157,00 €	2 157,00 €
--	------------	------------

## LICENCIÉS FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

Licence 2025 "Adulte"	60,00 €	61,00 €
Licence 2025 "Etudiant -25 ans"	36,00 €	37,00 €
Licence 2025 "Jeune -18 ans"	24,00 €	25,00 €
Licence 2025 "Jeune -13 ans"	21,00 €	22,00 €
Licence 2025 "Personnel"	25,00 €	26,00 €

## LICENCE + ADHESION ASSOCIATION

Formule "Adulte" Licence 2025 + Adhésion association	90,00 €	90,00 €
Formule "Etudiant -25 ans" Licence 2025 + Adhésion association	60,00 €	60,00 €
Formule "Jeune -18 ans" Licence 2025 + Adhésion association	42,00 €	42,00 €

## ADHESION A L'ASSOCIATION

Adhésion à partir de	18,00 €	18,00 €
----------------------	---------	---------

## ORGANISATION DE COMPETITION

Frais d'organisation	242,00 €	242,00 €
Dotation à partir de	484,00 €	484,00 €

## GOLF \* Adoptés au CA du 22/1/24

### Enseignements Golf

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL	2024 TTC	2025 TTC
Leçon 1/2 heure (pour 1 personne)	30,50 €	30,50 €
Leçon 1 heure (pour 1 personne)	54,50 €	54,50 €
Leçon 1 heure 30 (pour 1 personne)	73,00 €	73,00 €
Supplément vidéo	12,10 €	12,10 €
Pass découverte Individuel 4 X 1 heure	205,00 €	205,00 €
Pass découverte Duo 4 X 1 heure	378,00 €	378,00 €
Pass Perfect Individuel 8 X 1 heure + Passage carte verte	440,00 €	440,00 €
Pass perfect Duo 8 X 1 heure + Passage carte verte	575,00 €	575,00 €
Carnet de 5 X 1 heure (pour 1 personne durée de validité 3 mois)	225,00 €	225,00 €
Carnet de 5 X 1 heure (pour 2 personnes durée de validité 3 mois)	330,00 €	330,00 €
<b>INITIATION GROUPES</b>		
Groupe Scolaires Accès Practice (Avec prof de golf min 12 pers séance de 2 h)	12,10 €	12,10 €
Groupe Autres Accès Practice (Avec Prof de golf min 12 pers séance de 2h)	16,00 €	16,00 €
Ecole de Golf 7 à 18 ans (la saison)	241,00 €	241,00 €
Ecole de Golf (Mi saison)	120,50 €	120,50 €
Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Eté	310,00 €	310,00 €
Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Hiver	230,00 €	230,00 €

## GOLF \* Adoptés au CA du 22/11/24

### Location Matériels Golf

**2024 TTC    2025 TTC**

Location demi-série	11,00 €	11,00 €
Location de chariot	9,00 €	9,00 €
Location de casier	74,00 €	74,00 €

### Divers

Accès Pitch and putt	15,00 €	15,00 €
Droit de jeu à partir de	2,00 €	2,00 €
Carte de 1 seau de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	4,00 €	4,00 €
Carte de 5 seaux de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	12,50 €	12,50 €
Carte de 10 seaux de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	22,00 €	22,00 €
Carte de 20 seaux de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	39,00 €	39,00 €
Carte perdue ou utilisateur non abonné	1,10 €	1,10 €
Carte classic Le Club à partir de (selon offre promotionnelle)	36,50 €	36,50 €

# TARIFS PRESTATIONS NOUVELLES 2025

## Golf

2025 TTC

Formule "Adulte" Licence 2025 + Adhésion association	96,00 €
Formule "Etudiant" Licence 2025 + Adhésion association	62,00 €
Formule "Jeune -18 ans" Licence 2025 + Adhésion association	44,00 €
<b>FORMULE ABONNEMENT ENTREPRISE</b>	
Formule abonnement "Entreprise" : Parcours + carte gold + 10 Green-fees invités + 5 X 1/2 heure de cours avec professeur	2 157,00 €

# GOLF 2025 \* Adoptés au CA du 22/1/24

## Droit d'Accès

GREEN FEE ÉTÉ du 01/04 au 31/10	Le Club	Le Club Gold	Plein tarif	Le Club	Le Club Gold	Plein tarif
	Classic Gold			Classic Gold		
Green-fee semaine	28,40 €	17,75 €	35,50 €	29,20 €	18,25 €	36,50 €
Green-fee Sam-Dim-Jours fériés	34,40 €	21,50 €	43,00 €	35,40 €	22,10 €	44,30 €
Green-fee jeunes (-18 ans)	13,20 €	8,25 €	16,50 €	15,20 €	9,50 €	19,00 €

GREEN FEE HIVER du 01/11 au 31/03						
GREEN FEE HIVER du 01/11 au 31/03	Le Club	Le Club Gold	Plein tarif	Le Club	Le Club Gold	Plein tarif
	Classic Gold			Classic Gold		
Green-fee semaine	23,20 €	14,50 €	29,00 €	23,90 €	14,95 €	29,90 €
Green-fee Sam-Dim-Jours fériés		18,25 €	36,50 €	30,10 €	18,80 €	37,60 €
Green-fee jeunes (-18 ans)	14,80 €	9,25 €	18,50 €	13,60 €	8,50 €	17,00 €
Green-fee By Trophy (à partir de)	34,00 €			à définir		
Forfait CIS (à partir de)	62,00 €			à définir		

Accès gratuit au practice pour les enfants des abonnés de - 18 ans

Accès gratuit au practice et au parcours avec accompagnateur  
pour les enfants d'abonnés de - 15 ans

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET : Délibération 002.2025.01 Contribution financière de Département du Pas de Calais**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 15 Janvier 2025

---

Délibération 002-2025-01  
Contribution financière du Département du Pas-De-Calais

---

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération du 20 Octobre 1970 ayant pour objet la création de l'Etablissement Public Départemental gestionnaire du Parc de Nature et de Loisirs d'Olhain.

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

L'Etablissement Public Industriel et Commercial dans le cadre de l'exercice des missions de service public sollicite une aide du Département à hauteur de 1 250 000 € pour conduire l'ensemble des activités qui lui sont confiées à savoir :

- Entretien des bâtiments, des infrastructures et du patrimoine foncier ;
- Participation aux actions de développement culturel, sportif et environnemental envers la jeunesse et la famille ;
- L'exploitation de la piscine de plein air ;
- Le rayonnement territorial ;
- L'insertion sociale et professionnelle

Cette démarche émane de nombreux échanges avec les services et les élus du Conseil Départemental du Pas-De-Calais.

Les conditions économiques difficiles entraînent une diminution de la contribution du Département du Pas de Calais, qui passe de 1 400 000€ à 1 250 000€.

Cette baisse significative de la contribution n'amène à ce jour pas de désengagement du Parc dans les prérogatives qui lui sont confiées, toutefois un état des lieux financier sera effectué en fin de premier semestre 2025.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve la demande d'aide auprès du Conseil Départemental du Pas-De-Calais

---

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

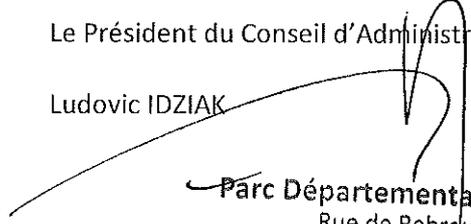
Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le président

Ludovic IDZIAK

  
**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

  
**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET : Délibération 003.2025.01 Vote du Budget Primitif 2025**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Service public local à caractère industriel ou commercial (M4)**  
**République Française**



**Service de Gestion Comptable de Bruay-la-buissière-Houdain - 062063**

**290 - Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain  
62620 MAISNIL LES RUITZ**

**N° SIRET : 78400008500034  
N° APE : 9329Z**

**Délibération 003-2025-01**

**Budget Primitif  
Exercice 2025**

## Niveau des crédits

1 - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) \_\_\_\_\_ pour la section d'investissement ;

- au niveau (1) \_\_\_\_\_ pour la section d'exploitation.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

2 - En l'absence de mention au paragraphe 1 ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sauf les crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

(1) à compléter par « chapitre » ou « de l'article »

## Arrêté - Signatures

Présenté par le Président du Conseil d'Administration,  
A MAISNIL-LES-RUITZ, le 15 Janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire,

A MAISNIL-LES-RUITZ, le 15 Janvier 2025

Nombre de membres en service.....	<input checked="" type="checkbox"/>	13
Nombre de membres présents.....	<input checked="" type="checkbox"/>	8
Nombre de suffrages exprimés.....	<input checked="" type="checkbox"/>	8
Votes : Contre: ...	<input type="checkbox"/>	0
Pour...	<input checked="" type="checkbox"/>	8
Date de convocation .....	6 Janvier 2025	

### Les Administrateurs,

Carpentier Philippe

Crozier Norbert

Duquesnoy Philippe

Gauthier Karine

Gosselin Séverine

Jacquet Michèle

Legrand Lise

Levent Isabelle

Piécowskiak Bruno

Périm Etienne

Scalone Jean-Pascal

Tomolka Claudine.

Certifié exécutoire par le Président,

A MAISNIL-LES-RUITZ, le 15 Janvier 2025

Le Président,

Ludovic IDZIAK

## SOMMAIRE

### **I – Informations générales**

p. 4 Modalités de vote du Budget

### **II – Présentation générale du Budget Primitif**

p. 5 A1 – Vue d'ensemble

p. 6 A2 – Section d'exploitation – chapitres

p. 7 A3 – Section d'investissement – chapitres

p. 8 B1 – Balance Générale du Budget

p. 9 B2 – Balance Générale du Budget

### **III – Vote du Budget Primitif**

p. 10 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 11 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 12 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 13 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes

p. 14 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes

p. 15 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses

p. 16 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses

p. 17 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes

p. 18 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes

### **IV - Annexes**

p. 19 A1.1 – Détail des crédits de trésorerie

p. 20 A1.2 – Répartition par nature de dette

p. 21 A1.2 – Répartition par nature de dette

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 159 310,25	6 159 310,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	413 317,48	413 317,48
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>

## TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 572 627,73</b>	<b>6 572 627,73</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 650 456,19		2 606 992,77	2 606 992,77	2 606 992,77
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 405 300,00		3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	19 600,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>6 075 356,19</b>	<b>0,00</b>	<b>5 825 992,77</b>	<b>5 825 992,77</b>	<b>5 825 992,77</b>
66	Charges financières	35 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
67	Charges exceptionnelles	51 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	80 000,00				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>6 241 356,19</b>	<b>0,00</b>	<b>5 895 992,77</b>	<b>5 895 992,77</b>	<b>5 895 992,77</b>
023	Virement à la section d'investissement (					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	246 654,57		263 317,48	263 317,48	263 317,48
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>246 654,57</b>	<b>0,00</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 488 010,76</b>	<b>0,00</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 159 310,25</b>
---	---------------------

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	4 646 044,40		4 663 000,00	4 663 000,00	4 663 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ					
74	Subventions d'exploitation	1 531 000,00		1 311 000,00	1 311 000,00	1 311 000,00
75	Autres produits de gestion courante	18 600,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 213 644,40</b>	<b>0,00</b>	<b>6 026 000,00</b>	<b>6 026 000,00</b>	<b>6 026 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	21 600,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>6 315 244,40</b>	<b>0,00</b>	<b>6 127 000,00</b>	<b>6 127 000,00</b>	<b>6 127 000,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	32 310,17		32 310,25	32 310,25	32 310,25
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp. (					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>32 310,17</b>	<b>0,00</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 347 554,57</b>	<b>0,00</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 159 310,25</b>
---	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>231 007,23</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	212 667,28		258 944,89	258 944,89	258 944,89
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>222 667,28</b>	<b>0,00</b>	<b>268 944,89</b>	<b>268 944,89</b>	<b>268 944,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	78 950,32		107 562,34	107 562,34	107 562,34
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>83 450,32</b>	<b>0,00</b>	<b>112 062,34</b>	<b>112 062,34</b>	<b>112 062,34</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>306 117,60</b>	<b>0,00</b>	<b>381 007,23</b>	<b>381 007,23</b>	<b>381 007,23</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	32 310,17		32 310,25	32 310,25	32 310,25
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>32 310,17</b>	<b>0,00</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>338 427,77</b>	<b>0,00</b>	<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					+	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					=	413 317,48

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			150 000,00	150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régia)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour la compte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	246 654,57		263 317,46	263 317,46	263 317,46
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>246 654,57</b>	<b>0,00</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>
<b>TOTAL</b>		<b>246 654,57</b>	<b>0,00</b>	<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					+	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					=	413 317,48

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation, sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)</b>	231 007,23
--	------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	2 606 992,77		2 606 992,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 200 000,00		3 200 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>		31 000,00	31 000,00
65	Autres charges de gestion courante	19 000,00		19 000,00
66	Charges financières	28 000,00		28 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00		42 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		232 317,48	232 317,48
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>5 895 992,77</b>	<b>263 317,48</b>	<b>6 159 310,25</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 159 310,25</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		310,25	310,25
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	107 562,34		107 562,34
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	258 944,89		258 944,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks		31 000,00	31 000,00
020	Dépenses imprévues	2 500,00		2 500,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>381 007,23</b>	<b>32 310,25</b>	<b>413 317,48</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,48</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	30 000,00	31 000,00	61 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 663 000,00		4 663 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (6)			
74	Subventions d'exploitation	1 311 000,00		1 311 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00		22 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	21 000,00	310,25	21 310,25
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	80 000,00	1 000,00	81 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>6 127 000,00</b>	<b>32 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>
			+	
	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
			=	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>6 159 310,25</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	150 000,00		150 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		231 317,48	231 317,48
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>			
3...	Stocks		31 000,00	31 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>150 000,00</b>	<b>263 317,48</b>	<b>413 317,48</b>
			+	
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
			+	
	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>			<b>0,00</b>
			=	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>413 317,48</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 650 456,19</b>	<b>2 606 992,77</b>	<b>2 606 992,77</b>
6013	Matières premières et fournitures	656 500,00	515 000,00	515 000,00
6037	Variation stocks de marchandises & de terr	15 000,00		
604	Achats d'études et prestations de services	200 000,00	190 000,00	190 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..	220 000,00	257 000,00	257 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	38 000,00	26 000,00	26 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	4 900,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	111 000,00	110 000,00	110 000,00
607	Achats de marchandises	396 200,00	359 500,00	359 500,00
611	Sous-traitance générale	264 700,00	317 492,77	317 492,77
6122	Crédit-bail mobilier	6 500,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	235 000,00	240 000,00	240 000,00
61521	Bâtiments publics	20 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Réseaux	20 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Autres	20 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	4 000,00	4 000,00
61558	Autres biens mobiliers	11 200,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	167 200,00	180 000,00	180 000,00
6162	Assurances obligatoires dommage constru		2 000,00	2 000,00
6168	Autres	35 000,00	45 000,00	45 000,00
618	Divers	1 700,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	12 000,00	22 000,00	22 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	36 500,00	50 000,00	50 000,00
6231	Annonces et insertions	6 800,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	1 300,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6237	Publications	2 600,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	23 000,00	20 000,00	20 000,00
6241	Transport sur achats	200,00	1 000,00	1 000,00
6244	Transports administratifs	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	700,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	656,19	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions		4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	27 000,00	27 000,00
627	Services bancaires et assimilés	9 800,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	8 500,00	16 000,00	16 000,00
6288	Autres	300,00	1 000,00	1 000,00
635111	Cotisation foncière des entreprises	7 000,00	7 000,00	7 000,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepri	7 000,00	7 000,00	7 000,00
63513	Autres impôts locaux		15 000,00	15 000,00
6358	Autres droits	100,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	16 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>3 405 300,00</b>	<b>3 200 000,00</b>	<b>3 200 000,00</b>
6218	Autres personnel extérieur	85 000,00	50 000,00	50 000,00
6311	Taxe sur les salaires	115 000,00	58 000,00	58 000,00
6331	Versement mobilité	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	1 000,00	1 000,00
6334	Particip.des employeurs à l'effort de construct	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions de b	2 498 000,00	2 370 000,00	2 370 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6413	Primes et gratifications	700,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	405 000,00	425 000,00	425 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	110 000,00	90 000,00	90 000,00
6454	Cotisations au Pôle Emploi	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	500,00	500,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	20 000,00	20 000,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>19 600,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>19 000,00</b>
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	100,00	1 000,00	1 000,00
6518	Autres	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 500,00	10 000,00	10 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion courant	4 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>6 075 356,19</b>	<b>5 825 992,77</b>	<b>5 825 992,77</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>35 000,00</b>	<b>28 000,00</b>	<b>28 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6615	Intérêts des comptes courants & de dépôts c	20 000,00	18 000,00	18 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>51 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>42 000,00</b>
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	500,00		
6713	Dons, libéralités	500,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	1 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	2 000,00	2 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionne	29 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp;</b>	<b>80 000,00</b>		
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges d'expl	80 000,00		
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilées (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>6 241 356,19</b>	<b>5 895 992,77</b>	<b>5 895 992,77</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>246 654,57</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>
6031	Variation stocks matières premières (&fourn	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	214 654,57	231 317,48	231 317,48
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges excepti	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>246 654,57</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>246 654,57</b>	<b>263 317,48</b>	<b>263 317,48</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b> <b>= DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>6 488 010,76</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			<b>0,00</b>
				+
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>6 159 310,25</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	18 000,00	30 000,00	30 000,00
6097	RRR achats de marchandises	11 000,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	7 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	4 646 044,40	4 663 000,00	4 663 000,00
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	1 537 700,00	1 506 400,00	1 506 400,00
706	Prestations de services	2 644 100,00	2 685 600,00	2 685 600,00
707	Ventes de marchandises	55 500,00	51 000,00	51 000,00
7081	Produits de serv.exploités dans l'intérêt du p	27 000,00	24 000,00	24 000,00
7082	Commissions et courtages	500,00	1 000,00	1 000,00
7083	Locations diverses	332 744,40	349 000,00	349 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	500,00	2 000,00	2 000,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	500,00		
70878	par des tiers	21 000,00	18 000,00	18 000,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	26 500,00	26 000,00	26 000,00
<b>73</b>	<b>PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ</b>			
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	1 531 000,00	1 311 000,00	1 311 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 531 000,00	1 311 000,00	1 311 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	18 600,00	22 000,00	22 000,00
753	Reversement de taxe de séjour	4 500,00	5 000,00	5 000,00
757	Redevances versées par fermiers & conce	14 000,00	17 000,00	17 000,00
7588	Autres	100,00		
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>6 213 644,40</b>	<b>6 026 000,00</b>	<b>6 026 000,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	21 600,00	21 000,00	21 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	100,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	4 500,00	1 000,00	1 000,00
7748	des tiers	7 000,00	8 000,00	8 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements, dépréc. &amp; p</b>	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7815	Rep.sur prov.pour risques et charges fonct	80 000,00	80 000,00	80 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>= a + b + c + d</b>		<b>6 315 244,40</b>	<b>6 127 000,00</b>	<b>6 127 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	32 310,17	32 310,25	32 310,25
6031	Variation stocks matières premières (&fourn	31 000,00	31 000,00	31 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	310,17	310,25	310,25
7875	Rep.sur prov.pour risques&charges except	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b> <b>= RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>6 347 554,57</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1</b>	0,00
+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	0,00
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 159 310,25</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>212 667,28</b>	<b>258 944,89</b>	<b>258 944,89</b>
2121	Terrains nus		12 000,00	12 000,00
2128	Autres terrains	8 500,00	8 500,00	8 500,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	10 000,00	120 000,00	120 000,00
2138	Autres constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2157	Agencement et aménagements du mat. et o	3 000,00	30 000,00	30 000,00
2158	Autres	3 000,00		
2182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	25 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres	118 167,28	23 444,89	23 444,89
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>222 667,28</b>	<b>268 944,89</b>	<b>268 944,89</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>78 950,32</b>	<b>107 562,34</b>	<b>107 562,34</b>
1641	Emprunts en euros	78 950,32	107 562,34	107 562,34
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>83 450,32</b>	<b>112 062,34</b>	<b>112 062,34</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>306 117,60</b>	<b>381 007,23</b>	<b>381 007,23</b>

<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>	<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>
	<b>Reprise sur autofinancement antérieur</b>	<b>1 310,17</b>	<b>1 310,25</b>	<b>1 310,25</b>
13912	Régions	81,50	81,58	81,58
13918	Autres	228,67		
139181	de la collectivité de rattachement		228,67	228,67
15182	Autres provisions pour risques (budgétaires)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Charges transférées</b>		<b>31 000,00</b>	<b>31 000,00</b>	<b>31 000,00</b>
313	Matières premières et fournitures	31 000,00	31 000,00	31 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	<b>32 310,25</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>338 427,77</b>	<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,48</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)		150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros		150 000,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	150 000,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total des recettes financières</b>		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		0,00	150 000,00	150 000,00

021	<i>Virement de la section de fonctionnemen</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre se</i>	246 654,57	263 317,48	263 317,48
15112	<i>Prov. pour litiges &amp; contentieux (budgétaires</i>	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2805	<i>Concessions brevets licences ... droits sim</i>	10 891,47	7 224,79	7 224,79
28121	<i>Terrains nus</i>	5 272,64	5 257,99	5 257,99
28128	<i>Autres terrains</i>	10 793,54	8 176,50	8 176,50
28131	<i>Bâtiments</i>	16 565,38	16 565,35	16 565,35
28135	<i>Instal.géné.,agencements,aménagements d</i>	16 820,11	17 808,50	17 808,50
28138	<i>Autres constructions</i>	3 919,99	3 367,99	3 367,99
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	1 636,69	1 636,69	1 636,69
28154	<i>Matériel industriel</i>	10 493,93	10 794,55	10 794,55
28157	<i>Agencement et aménagements du mat. et o</i>	2 933,10	1 662,56	1 662,56
28158	<i>Autres</i>	240,00	240,00	240,00
28181	<i>Install.générales,agencement &amp; aménagement</i>	13 378,62	12 954,24	12 954,24
28182	<i>Matériel de transport</i>	6 225,54	4 639,80	4 639,80
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	24 221,36	25 799,41	25 799,41
28184	<i>Mobilier</i>	27 139,66	22 654,06	22 654,06
28188	<i>Autres</i>	64 122,54	92 535,05	92 535,05
313	<i>Matières premières et fournitures</i>	31 000,00	31 000,00	31 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		246 654,57	263 317,48	263 317,48
041	<i>Opérations patrimoniales</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		246 654,57	263 317,48	263 317,48

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		246 654,57	413 317,48	413 317,48
---	--	------------	------------	------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,48</b>









**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**  
**ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**  
**ETALEMENT DES PROVISIONS**

A2  
A3.1  
A3.2

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	provisions et dépréciations au
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
mort. dérogatoires						
arges (2)						
tion (2)						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
arges (2)						
tion (2)						
RES						

abondement d'une provision déjà constituée;  
vision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	provisions et dépréciations au
quant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.						

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectic d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 159 310,25	6 159 310,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>6 159 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	413 317,48	413 317,48
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>413 317,48</b>	<b>413 317,48</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 572 627,73</b>	<b>6 572 627,73</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 650 456,19		2 606 992,77		
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 405 300,00		3 200 000,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	19 600,00		19 000,00		
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>6 075 356,19</b>	<b>0,00</b>	<b>5 825 992,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	35 000,00		28 000,00		
67	Charges exceptionnelles	51 000,00		42 000,00		
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	80 000,00				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>6 241 356,19</b>	<b>0,00</b>	<b>5 895 992,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	246 654,57		263 317,48		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>246 654,57</b>	<b>0,00</b>	<b>263 317,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 488 010,76</b>	<b>0,00</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00		30 000,00		
70	Produits des services, domaine et vent	4 646 044,40		4 663 000,00		
74	Subventions d'exploitation	1 531 000,00		1 311 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	18 600,00		22 000,00		
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>6 213 644,40</b>	<b>0,00</b>	<b>6 026 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	21 600,00		21 000,00		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	80 000,00		80 000,00		
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>6 315 244,40</b>	<b>0,00</b>	<b>6 127 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	32 310,17		32 310,25		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>32 310,17</b>	<b>0,00</b>	<b>32 310,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 347 554,57</b>	<b>0,00</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		10 000,00		
21	Immobilisations corporelles	212 667,28		258 944,89		
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>222 667,28</b>	<b>0,00</b>	<b>268 944,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	78 950,32		107 562,34		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00		
020	Dépenses imprévues	2 500,00		2 500,00		
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>83 450,32</b>	<b>0,00</b>	<b>112 062,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>306 117,60</b>	<b>0,00</b>	<b>381 007,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	32 310,17		32 310,25		
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>32 310,17</b>	<b>0,00</b>	<b>32 310,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>338 427,77</b>	<b>0,00</b>	<b>413 317,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>0,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2024	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			150 000,00		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	246 654,57		263 317,48		
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>246 654,57</b>	<b>0,00</b>	<b>263 317,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>246 654,57</b>	<b>0,00</b>	<b>413 317,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>0,00</b>

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>231 007,23</b>
--	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	2 606 992,77		2 606 992,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 200 000,00		3 200 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>		31 000,00	31 000,00
65	Autres charges de gestion courante	19 000,00		19 000,00
66	Charges financières	28 000,00		28 000,00
67	Charges exceptionnelles	42 000,00		42 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		232 317,48	232 317,48
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>5 895 992,77</b>	<b>263 317,48</b>	<b>6 159 310,25</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 159 310,25</b>
---	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		310,25	310,25
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	107 562,34		107 562,34
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	<b>Total des opérations d'équipement</b>			
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00		10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	258 944,89		258 944,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks		31 000,00	31 000,00
020	Dépenses imprévues	2 500,00		2 500,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>381 007,23</b>	<b>32 310,25</b>	<b>413 317,48</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,48</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	30 000,00	31 000,00	61 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 663 000,00		4 663 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation	1 311 000,00		1 311 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00		22 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	21 000,00	310,25	21 310,25
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	80 000,00	1 000,00	81 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>6 127 000,00</b>	<b>32 310,25</b>	<b>6 159 310,25</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>6 159 310,25</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		1 000,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	150 000,00		150 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		231 317,46	231 317,46
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>			
3...	Stocks		31 000,00	31 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>150 000,00</b>	<b>263 317,46</b>	<b>413 317,46</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
+	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,46</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 650 456,19</b>	<b>2 606 992,77</b>	
6013	Matières premières et fournitures	656 500,00	515 000,00	
6037	Variation stocks de marchandises & de terr	15 000,00		
604	Achats d'études et prestations de services	200 000,00	190 000,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,..	220 000,00	257 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	38 000,00	26 000,00	
6064	Fournitures administratives	8 000,00	6 000,00	
6066	Carburants	4 900,00	5 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	111 000,00	110 000,00	
607	Achats de marchandises	396 200,00	359 500,00	
611	Sous-traitance générale	264 700,00	317 492,77	
6122	Crédit-bail mobilier	6 500,00	10 000,00	
6135	Locations mobilières	235 000,00	240 000,00	
61521	Bâtiments publics	20 000,00	2 000,00	
61523	Réseaux	20 000,00	15 000,00	
61528	Autres	20 000,00	15 000,00	
61551	Matériel roulant	10 000,00	4 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	11 200,00	50 000,00	
6156	Maintenance	167 200,00	180 000,00	
6162	Assurances obligatoires dommage constru		2 000,00	
6168	Autres	35 000,00	45 000,00	
618	Divers	1 700,00	3 000,00	
6226	Honoraires	12 000,00	22 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	
6228	Divers	36 500,00	50 000,00	
6231	Annonces et insertions	6 800,00	10 000,00	
6233	Foires et expositions	1 300,00	2 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	35 000,00	
6237	Publications	2 600,00	8 000,00	
6238	Divers	23 000,00	20 000,00	
6241	Transport sur achats	200,00	1 000,00	
6244	Transports administratifs	1 600,00	2 000,00	
6247	Transports collectifs	700,00	1 000,00	
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	
6256	Missions	656,19	1 000,00	
6257	Réceptions		4 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 000,00	
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	27 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	9 800,00	10 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	8 500,00	16 000,00	
6288	Autres	300,00	1 000,00	
635111	Cotisation foncière des entreprises	7 000,00	7 000,00	
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepri	7 000,00	7 000,00	
63513	Autres impôts locaux		15 000,00	
6358	Autres droits	100,00	1 000,00	
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	16 000,00	5 000,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>3 405 300,00</b>	<b>3 200 000,00</b>	
6218	Autres personnel extérieur	85 000,00	50 000,00	
6311	Taxe sur les salaires	115 000,00	58 000,00	
6331	Versement mobilité	1 600,00	2 000,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	1 000,00	
6334	Particip.des employeurs à l'effot de construct	10 000,00	12 000,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 000,00	1 500,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de b	2 498 000,00	2 370 000,00	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6413	Primes et gratifications	700,00	1 000,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	405 000,00	425 000,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	8 000,00	12 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	110 000,00	90 000,00	
6454	Cotisations au Pôle Emploi	100 000,00	100 000,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	500,00	
6472	Versements aux comités d'entreprise	18 000,00	18 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	20 000,00	20 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 000,00	14 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	15 000,00	20 000,00	
648	Autres charges de personnel	3 000,00	5 000,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>19 600,00</b>	<b>19 000,00</b>	
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	100,00	1 000,00	
6518	Autres	5 000,00	3 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	10 500,00	10 000,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courant	4 000,00	5 000,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>6 075 356,19</b>	<b>5 825 992,77</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>35 000,00</b>	<b>28 000,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	10 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c	20 000,00	18 000,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>51 000,00</b>	<b>42 000,00</b>	
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	500,00		
6713	Dons, libéralités	500,00	20 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	1 000,00	5 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	2 000,00	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionne	29 000,00	15 000,00	
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp;</b>	<b>80 000,00</b>		
6815	Dot.aux prov. pour risques& charges d'expl	80 000,00		
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilées (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>6 241 356,19</b>	<b>5 895 992,77</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>246 654,57</b>	<b>263 317,48</b>	
6031	Variation stocks matières premières (&fourn	31 000,00	31 000,00	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	214 654,57	231 317,48	
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges excepti	1 000,00	1 000,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>246 654,57</b>	<b>263 317,48</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>246 654,57</b>	<b>263 317,48</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>6 488 010,76</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			<b>0,00</b>
				+
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>6 159 310,25</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>18 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
6097	RRR achats de marchandises	11 000,00	5 000,00	
64198	Autres remboursements	7 000,00	25 000,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>4 646 044,40</b>	<b>4 663 000,00</b>	
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	1 537 700,00	1 506 400,00	
706	Prestations de services	2 644 100,00	2 685 600,00	
707	Ventes de marchandises	55 500,00	51 000,00	
7081	Produits de serv.exploités dans l'intérêt du p	27 000,00	24 000,00	
7082	Commissions et courtages	500,00	1 000,00	
7083	Locations diverses	332 744,40	349 000,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	500,00	2 000,00	
7085	Ports et frais accessoires facturés	500,00		
70878	par des tiers	21 000,00	18 000,00	
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	26 500,00	26 000,00	
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1 531 000,00</b>	<b>1 311 000,00</b>	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 531 000,00	1 311 000,00	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>18 600,00</b>	<b>22 000,00</b>	
753	Reversement de taxe de séjour	4 500,00	5 000,00	
757	Redevances versées par fermiers & conce	14 000,00	17 000,00	
7588	Autres	100,00		
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>6 213 644,40</b>	<b>6 026 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>21 600,00</b>	<b>21 000,00</b>	
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	100,00	1 000,00	
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu	4 500,00	1 000,00	
7748	des tiers	7 000,00	8 000,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations		1 000,00	
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	10 000,00	
<b>78</b>	<b>Reprises sur amortissements, dépréc. &amp; p</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	
7815	Rep.sur prov.pour risques et charges fonct	80 000,00	80 000,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>6 315 244,40</b>	<b>6 127 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	
6031	Variation stocks matières premières (&fourm	31 000,00	31 000,00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	310,17	310,25	
7875	Rep.sur prov.pour risques&charges except	1 000,00	1 000,00	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>6 347 554,57</b>	<b>6 159 310,25</b>	<b>0,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>6 159 310,25</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	10 000,00	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>212 667,28</b>	<b>258 944,89</b>	
2121	Terrains nus		12 000,00	
2128	Autres terrains	8 500,00	8 500,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	10 000,00	120 000,00	
2138	Autres constructions	10 000,00	10 000,00	
2154	Matériel industriel	5 000,00	5 000,00	
2157	Agencement et aménagements du mat. et o	3 000,00	30 000,00	
2158	Autres	3 000,00		
2182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	20 000,00	
2184	Mobilier	25 000,00	20 000,00	
2188	Autres	118 167,28	23 444,89	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>222 667,28</b>	<b>268 944,89</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>78 950,32</b>	<b>107 562,34</b>	
1641	Emprunts en euros	78 950,32	107 562,34	
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	2 000,00	
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>2 500,00</b>	<b>2 500,00</b>	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>83 450,32</b>	<b>112 062,34</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>306 117,60</b>	<b>381 007,23</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>	<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	
	<b>Reprise sur autofinancement antérieur</b>	<b>1 310,17</b>	<b>1 310,25</b>	
13912	Régions	81,50	81,58	
13918	Autres	228,67	228,67	
15182	Autres provisions pour risques (budgétaires	1 000,00	1 000,00	
	<b>Charges transférées</b>	<b>31 000,00</b>	<b>31 000,00</b>	
313	Matières premières et fournitures	31 000,00	31 000,00	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>32 310,17</b>	<b>32 310,25</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>338 427,77</b>	<b>413 317,48</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
				+
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,48</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)		150 000,00	
1641	Emprunts en euros		150 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	150 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Total des recettes financières</b>		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		0,00	150 000,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnemen			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	246 654,57	263 317,48	
15112	Prov. pour litiges & contentieux (budgétaires	1 000,00	1 000,00	
2805	Concessions & droits similaires, brevets, l	10 891,47	7 224,79	
28121	Terrains nus	5 272,64	5 257,99	
28128	Autres terrains	10 793,54	8 176,50	
28131	Bâtiments	16 565,38	16 565,35	
28135	Instal.géné., agencements, aménagements d	16 820,11	17 808,50	
28138	Autres constructions	3 919,99	3 367,99	
28153	Installations à caractère spécifique	1 636,69	1 636,69	
28154	Matériel industriel	10 493,93	10 794,55	
28157	Agencement et aménagements du mat. et o	2 933,10	1 662,56	
28158	Autres	240,00	240,00	
28181	Install.générales, agencement & aménagement	13 378,62	12 954,24	
28182	Matériel de transport	6 225,54	4 639,80	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 221,36	25 799,41	
28184	Mobilier	27 139,66	22 654,06	
28188	Autres	64 122,54	92 535,05	
313	Matières premières et fournitures	31 000,00	31 000,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		246 654,57	263 317,48	0,00
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		246 654,57	263 317,48	0,00

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		246 654,57	413 317,48	0,00
---	--	------------	------------	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N:1	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>413 317,48</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement</b>						
Néant						
<b>51928 - Autres avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>100 000,00</b>			<b>900 000,00</b>
1	26/06/2024	500 000,00	100 000,00			400 000,00
2	01/02/2025	500 000,00				500 000,00
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>100 000,00</b>			<b>900 000,00</b>

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					550 000,00									
1641 Emprunts en euros					550 000,00									
10001823109	Crédit Agricole de LILLE	31/12/2020		15/05/2021	300 000,00	F		0,35	0,35	EUR	T	P	N	A-1
10002632479	Crédit Agricole de LILLE	31/12/2023		20/07/2023	100 000,00	F		4,06	4,06	EUR	T	P	N	A-1
10002632479-2	Crédit Agricole de LILLE	31/12/2024		01/01/2025	150 000,00	F		3,60	3,60	EUR	T	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>550 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>				297 583,48				96 419,80	8 295,66		1 609,54	
1641 Emprunts en euros				297 583,48				96 419,80	8 295,66		1 609,54	
10001823109	N			75 492,74	1,36	F	0,35	60 367,70	185,06		6,62	
10002632479	N			72 090,74	3,55	F	4,06	19 568,13	2 631,47		414,63	
10002632479-2	N			150 000,00	8,00	F	3,60	16 483,97	5 479,13		1 188,29	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>297 583,48</b>				<b>96 419,80</b>	<b>8 295,66</b>		<b>1 609,54</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 656.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET : Délibération 004.2025.01 Emprunt Bancaire**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

---

Délibération 004-2025-01  
Emprunt Bancaire

---

Vu la délibération 005-2024-11 du 22 Novembre 2024.

Monsieur le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Le Conseil d'Administration a sollicité auprès du crédit agricole Nord de France un emprunt de 150 000€ à taux fixe de 3.60 %, pour l'aménagement intérieur de « l'Open Space » et pour la mise place d'une barrière intelligente.

Il est proposé à l'assemblée délibérante, la nouvelle proposition dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant sollicité	:	<b>150 000,00 €</b>
- Durée (en années)	:	8
- Périodicité	:	trimestrielle
- Remboursements	:	Echéances constantes
- Déblocage des fonds	:	au plus tard le 28/02/2025
- Taux d'intérêt	:	3.60 %
- Calcul des intérêts	:	30/360
- Frais de dossier	:	300,00 €
- <u>Montant de l'échéance</u>	:	<u>5 478,17€</u>
<u>Coût total du crédit</u>	:	<u>25 301.30 €</u>

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise et donne pouvoir au Directeur Général à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'offre de prêt nécessaire à l'aménagement intérieur de « l'Open Space » et à la mise place d'une barrière intelligente qui seront inscrits au Budget Primitif 2025.

---

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le président

Ludovic IDZIAK

← Parc Départemental d'Olhain  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET : Délibération 005.2025.01 Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 15 Janvier 2025

---

Délibération 005-2025-01  
Ouverture d'une ligne de trésorerie

---

Vu la délibération 006-2024-11 du 22 Novembre 2024 ;

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Afin de mobiliser des fonds rapidement pour honorer les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour respecter les délais de paiement et au vu de notre activité saisonnière, il est proposé de contracter auprès du Crédit Agricole l'ouverture d'un crédit dénommé « ligne de trésorerie » qui vient s'ajouter à celle contractée en 2024. Celle-ci permet à l'emprunteur d'effectuer des demandes de versement de fonds selon les besoins et lorsqu'il le souhaite.

Les conditions de la ligne de trésorerie proposées par le Crédit Agricole :

- |                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| - Montant                 | 500 000 €             |
| - Durée                   | 1 an                  |
| - Taux intérêt applicable | Euribor 3 mois +1. 15 |
| - Frais de dossier        | 1 000 €               |

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration approuve l'ouverture de la ligne de 500 000€ de trésorerie auprès du Crédit Agricole Nord-de-France ce qui porte le montant maximum à 1 000 000 €.

---

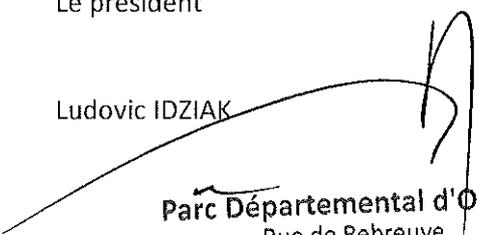
Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

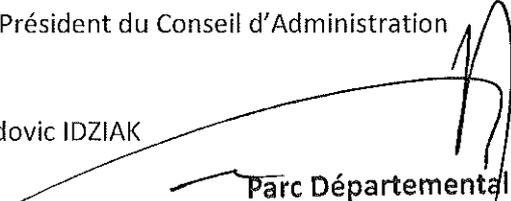
Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le président

Ludovic IDZIAK

  
**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

  
**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET** : Délibération 006.2025.01 Modification du tableau des effectifs des emplois CDI et CDD

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

---

Délibération 006-2025-01  
Modification du tableau des effectifs des emplois C.D.I. et C.D.D.

---

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Vu la délibération 001.2013.10 du 17 Octobre 2013 ;  
Vu la délibération 006.2015.05 du 11 Mai 2015 ;  
Vu la délibération 006.2017.05 du 16 Mai 2017 ;  
Vu la délibération 006.2019.01 du 16 Janvier 2019 ;  
Vu la délibération 002.2021.11 du 10 Novembre 2021 ;  
Vu la délibération 008.2023.03 du 29 Mars 2023 ;  
Vu la délibération 006.2024.01 du 29 Janvier 2024

Les emplois dans les Établissements Publics à Caractère Industriel et Commercial sont créés par l'organisme délibérant conformément à la décision du Conseil d'État du 8 Mars 1957.

Le recrutement des personnels de droit privé dans les SPIC s'opère directement par la contractualisation, après création d'emplois par les Assemblées délibérantes.

Il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaire au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Conformément aux statuts du Parc d'Olhain, chapitre II article 17 alinéas 3, Monsieur le Directeur Général recrute et licencie le personnel nécessaire dans la limite des emplois créés et des inscriptions budgétaires.

Le Directeur Général précise que l'année 2025 devrait être stable en termes de recrutement.

Le tableau des effectifs du Parc Départemental d'Olhain est à 53 emplois permanents CDI dont 3 à temps partiel et de 280 emplois non permanents en CDD dont 230 à temps partiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration confirme l'ouverture de postes en contrat à durée déterminée et autorise le Directeur Général à signer les contrats de travail conformément à l'article 17 des statuts du Parc Départemental d'Olhain.

---

Certifie exécutoire par  
Le Président

Ludovic IDZIAK

**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration  
Ludovic IDZIAK

**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET** : Délibération 007.2025.01 Tableau d'avancement du personnel

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 15 Janvier 2025

---

Délibération 007-2025-01  
Tableau d'avancement du personnel

---

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu le chapitre II, article 18 des statuts du Parc Départemental d'Olhain définissant les modalités de gestion du personnel.

Après avoir entendu les observations du Directeur Général concernant le personnel inscrit au tableau d'avancement, le Conseil d'Administration prend les décisions consignées ci-dessous :

➤ Est promu, à l'échelon désigné ci-après, avec effet :

DIRECTION POLE LOISIRS ANIMATION EVENEMENTIEL ADMINISTRATION DES VENTES

Opérateur principal des APS 5<sup>ème</sup> Echelon au 01/11/2024 ind.brut 448 ind.maj 398

DIRECTION POLE RESTAURATION HEBERGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Adjoint technique 2<sup>ème</sup> Echelon au 01/10/2024 ind.brut 368 ind.maj 367

---

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration  
Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le président

Ludovic IDZIAK

**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

**TABLEAU DES EFFECTIFS CDI AU 15 JANVIER 2025**

GRADE	Ancienneté dans l'échelon	EMPLOI	Possibilité d'avancement		Temps de travail Hebdomadaire	EMPLOIS		
			DATE	Délib 15/01/2025		POURVUS	NON POURVUS	
<b>DIRECTION POLE TECHNIQUE LOGISTIQUE SECURITE ET ESPACES VERTS</b>								
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/06/2022	TECHN. LOGISTIQUE ET SECURITE	01/06/2025		21 h		X	
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/10/2023	CONDUCTEUR DE TRAVAIL	01/10/2026		35 h		X	
ADJOINT TECHN. PRINC 1 CLASSE	01/06/2024	AGENT D'ENTRETIEN	01/06/2026		35 h		X	
ADJOINT TECHN. PRINC 2 CLASSE	01/01/2024	AGENT LOGE SECUR. MAINTENANCE	01/01/2026		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/11/2024	AGENT D'ENTRETIEN	01/11/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHN. PRINC 2 CLASSE	01/06/2023	AGENT D'ENTRETIEN	01/06/2026		35 h		X	
ADJOINT TECHN. PRINC 2 CLASSE	01/05/2022	AGENT D'ENTRETIEN	01/05/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	22/02/2024	AGENT D'ENTRETIEN	22/02/2027		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	15/04/2024	AGENT D'ENTRETIEN	15/04/2027		35 h		X	
<b>DIRECTION POLE ADMINISTRATIF FINANCIER</b>								
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/09/2022	ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES	01/09/2025		35 h		X	
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/09/2023	ASSISTANTE COMPTABLE ET ADM.	01/09/2025		35 h		X	
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/09/2023	ASSISTANTE COMPTABLE ET ADM.	01/09/2025		35 h		X	
<b>DIRECTION POLE LOISIRS ANIMATION EVENEMENTIEL COMMERCIALISATION COMMUNICATION ACCUEIL</b>								
CONSEILLERS PRINC.A.P.S.	01/07/2024	MANAGER POLE LOISIRS	01/07/2026		35 h		X	
EDUC.PRINC.1 CLASSE DES A.P.S.	01/09/2022	SUPERVISEUR ANIMATION	01/07/2026		35 h		X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/10/2024	OPERATEUR	01/10/2027		35 h		X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/11/2022	OPERATEUR	01/11/2024	X	35 h		X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/11/2024	OPERATRICE	01/11/2026		35 h		X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/04/2023	OPERATRICE	01/04/2025		35 h		X	
EDUCAT TERRITORIALE DES A.P.S.	01/01/2024	ENSEIGNANT GOLF	Fin de grade		35 h		X	
REDACTEUR PRINCIPAL 1 CLASSE	01/09/2021	SUPERVISEUR RESERVATION	Fin de grade		35 h		X	
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/11/2024	CHARGEE DE CLIENTELE	01/11/2027		35 h		X	
REDACTEUR	06/08/2024	ASSISTANTE RESERVATION	06/08/2026		35 h		X	
REDACTEUR	01/02/2023	SUPERVISEUR RECEPTION ACCUEIL	01/02/2026		35 h		X	
REDACTEUR	01/11/2024	HOTESSE D'ACCUEIL/REFERENTE GOLF	01/11/2026		35 h		X	
ADJOINT ADMINISTRATIF	01/10/2024	HOTESSE D'ACCUEIL	01/10/2026		35 h		X	
ADJOINT ADMINISTRATIF	01/11/2024	HOTESSE D'ACCUEIL	01/11/2025		35 h		X	
<b>DIRECTION POLE RESTAURATION HEBERGEMENT ENTRETIEN DES LOCAUX</b>								
TECHNICIEN	01/07/2024	SUPERVISEUR BAR	01/07/2026		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/09/2023	AGENT BAR RESTAURATION	01/09/2027		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/08/2024	AGENT BAR RESTAURATION	01/08/2025		28 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/11/2024	AGENT BAR RESTAURATION	01/11/2025		20 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/10/2024	AGENT BAR RESTAURATION	01/10/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	29/02/2024	AGENT BAR RESTAURATION	28/02/2025		35 h		X	
TECHNICIEN	01/08/2023	SUPERVISEUR ENTRETIEN	01/08/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/02/2024	AGENT ENTRETIEN	01/02/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	08/04/2023	AGENT ENTRETIEN	08/04/2024	X	35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/07/2024	AGENT ENTRETIEN	01/07/2025		28 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/10/2023	AGENT ENTRETIEN	01/10/2024		35 h		X	
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/09/2023	SUPERVISEUR ECONOMAT	01/09/2026	X	35 h		X	
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/01/2024	CHEF DE BRIGADE	01/01/2027		35 h		X	
ADJOINT TECHN.PRINC.2CLASSE	01/08/2023	SECOND DE CUISINE	01/08/2027		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/09/2022	CUISINIER	Fin de grade		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/09/2024	CUISINIER	01/09/2027		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	15/08/2024	COMMISS DE CUISINE	15/08/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/11/2024	AGENT ENTRETIEN PLONGE	01/11/2025		35 h		X	
ADJOINT TECHNIQUE	17/10/2024	AGENT ENTRETIEN PLONGE	17/10/2025		35 h		X	
<b>ENCADREMENT</b>								
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	01/11/2024	DIRECTION GENERALE	01/11/2025		Forfait		X	
ATTACHE PRINCIPAL	01/04/2024	DIRECTION POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	Fin de grade		Forfait		X	
ATTACHE PRINCIPAL	01/11/2023	DIRECTION POLE COMMUNICATION	01/11/2026		35h		X	
CONSEILLER TERRITORIAL DES A.P.S.	01/07/2024	DIRECTION POLE LOISIRS ANIMATION EVENEMENTIEL	01/07/2026		Forfait		X	
INGENIEUR	01/09/2023	DIRECTION RESTAURATION HEBERGEMENT ENTRETIEN	Fin de grade		Forfait		X	
INGENIEUR PRINCIPAL	01/11/2024	DIRECTION POLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	Fin de grade		Forfait		X	
						2	1	51

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET : Délibération 008.2025.01 Congés pour évènements familiaux**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

---

Délibération 008-2025-01  
Congés pour évènements familiaux

---

Vu la délibération 010.2019.05 du 23 Mai 2019 concernant les congés pour évènements familiaux ;  
Vu le Procès-verbal de la négociation annuelle obligatoire en date du 29 Avril 2024 ;

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Lors de la négociation annuelle obligatoire, il a été convenu avec les représentants du personnel la mise en place de 3 jours de congés rémunérés pour enfant malade, constaté par certificat médical, d'un enfant de moins de 16 ans dont il assume la charge au sens de l'article L.513-1 du code de la sécurité sociale.

Cette décision partagée permet au salarié de consacrer du temps à prendre soin de son enfant malade répondant à la qualité de vie au travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide cette modification.

---

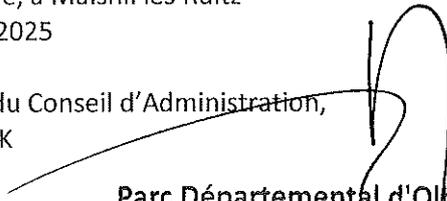
Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration,  
Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le Président

Ludovic IDZIAK

  
**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

  
**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN  
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration  
En date du Mercredi 15 Janvier 2025

**OBJET :** Délibération 009.2025.01 Attribution d'une prime exceptionnelle « prime de partage de la valeur »

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 15 janvier 2025 à 10h dans la salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

**Administrateurs présents**

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain  
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice  
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,  
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,  
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,  
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

**Administrateurs excusés**

Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice  
Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départemental, Administratrice,  
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,  
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,  
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

**Autres participants**

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,  
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),  
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),  
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

**Autres participants excusés,**

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),  
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)  
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 15 Janvier 2025

---

Délibération 009-2025-01  
Attribution d'une prime exceptionnelle « Prime de partage de la valeur »

---

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu le chapitre II, article 17 des statuts du Parc Départemental d'Olhain définissant les modalités de gestion du personnel.

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

L'activité commerciale 2024 fût exceptionnelle grâce aux équipes qui ont été très réactives, disponibles et ont su s'adapter pour la satisfaction des clients et usagers fréquentant le Parc.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 23% par rapport à 2023 passant de 4 000 086 € à environ 4 544 800 €. L'atterrissage budgétaire 2024 sera excédentaire.

Dans un souci de gratification des collaborateurs, il est proposé de verser une prime exceptionnelle de 550 € appelée « prime de partage de la valeur » proratisée selon les mois de présence sur l'année 2024.

Celle-ci sera versée sur les salaires de Janvier 2025, à l'ensemble du personnel présent au 1<sup>er</sup> Janvier 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration vote pour cette prime exceptionnelle « prime de partage de la valeur » à l'unanimité.

---

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz  
Le 15 Janvier 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par  
Le président

Ludovic IDZIAK

**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

**Parc Départemental d'Olhain**  
Rue de Rebreuve  
62620 MAISNIL LES RUITZ  
Tél. : 03.21.27.91.79  
SIRET : 784 0000 85 00034

# Évènements à venir en 2025

DATE	MANIFESTATION	LIEU DE PRATIQUE	ORGANISATEUR	EFFECTIF
Week-end du 18 et 19 Janvier	Championnat Séniors de Boxe	SAP du Parc d'Olhain	Comité Régional Hauts de France de Boxe	200-300 Pers
Dimanche 26 Janvier	Cross des Collines de l'Artois	Plaine du Parc d'Olhain	Artois Athlétisme	300-400 Pers
Semaine du 10 au 14 Février	Semaine Contes et Légendes	Parc d'Olhain	Parc d'Olhain	2000 Pers
Jeudi 27 Février	Championnat des Hauts de France universitaire en Course d'Orientation	Tout le Parc	Fédération Française de Sport Universitaire	100-200 Pers
Samedi 8 Mars	Tour des 100 Communes	Tout le Parc		500 Pers

\* Ce Tableau est susceptible d'évoluer avec l'ajout d'évènements



# REVUE IDE PRESSE

DE NOVEMBRE 2024 À JANVIER 2025



2024





# NOVEMBRE



2024



# Inscriptions ouvertes pour le Trail du Patois

**MAISNIL-LÈS-RUITZ** La 24<sup>ème</sup> édition du Trail du Patois aura lieu le dimanche 4 mai 2025, au parc d'Olhain. Cette année, la jauge est fixée à 1 200 participants. Le Trail du Patois est le plus vieux trail de la région, et cultive une image de rendez-vous bon enfant de la communauté de l'endurance, avec des valeurs éloignées de celle du « trail business. »

## TROIS DISTANCES AU PROGRAMME

Avec ses parcours exigeants et aux vues imprenables, il attire des coureuses et coureurs de tous niveaux. Les distances proposées permettent à une vaste gamme de profils sportifs de trouver place. La course est également connue pour ses particularismes : cette édition, le challenge « Pompiers » permettra de renforcer les liens entre les coureurs et les services d'urgence locaux. Trois distances sont au programme.



Le trail a lieu chaque année à Olhain. PHOTO LUDOVIC MAILLARD

Il y aura le 12 km (300 D+), le 29 km (700 D+) et une nouveauté pour cette 24<sup>ème</sup> édition : le 20km (400 D+). Les inscriptions sont ouvertes depuis le samedi 2 novembre ; alors ne traînez pas pour décrocher votre

dossard. ■

Tarifs : 14 euros pour le 12 km, 17 euros pour le 20 km et à 21 euros pour le 29 km. Plus un euro de frais de commission. Inscriptions exclusivement sur internet via ce lien : <https://in.njuko.com/trail-du-patois-2025>

Avenir de l'artois 06 11 24



# DÉCEMBRE



2024



# Le vin « made in Olhain » vedette pour la première fois du marché de Noël

De retour au Domaine des gîtes de la vallée de l'Artois, cette 8<sup>e</sup> édition du marché de Noël a notamment été l'occasion de goûter les trois crus élevés à quelques centaines de mètres de là.

## FRESNICOURT-LE-DOLMEN.

Un tipi géant et des spécialités de bouche pour se réchauffer de l'intérieur, des toupiés en bois – fabriquées en direct – pour s'amuser tout simplement, une vingtaine de stands artisanaux pour trouver ses cadeaux de dernière minute, voilà planté le décor du 8<sup>e</sup> marché organisé, samedi après-midi, par l'amicale de Fresnicourt-le-Dolmen. Une édition marquée par un crachin très écossais ou plutôt islandais qui n'a pas empêché la féerie d'opérer.

“**Dominique Laporte, meilleur sommelier de France (en 2004), ne tarit pas d'éloges.**”

Sans contestation possible, le stand de Terres de grès, les vins produits à quelques centaines de mètres de là, a attiré le plus de monde à la grande satisfaction de Laurianne et Paul-Adrien Carbonnaux qui étaient là pour faire découvrir leurs trois produits nés des vendanges de l'année dernière. « Ça marche super bien, se



Eh oui, il y a du (bon) vin dans le Pas-de-Calais.

réjouit la vigneronne. Jusqu'ici, les ventes ont dépassé la moitié des 7 000 bouteilles sur 10 000 - 3 000 ont été mises en réserve pour tenir jusqu'à la prochaine livraison » (le cru 2024 devrait, lui, être moins abondant étant donné la météo de cette année, ndr). Les trois cuvées – qui surprennent même les spécialistes – se sont ainsi arrachées comme

des petits pains. « Dominique Laporte, meilleur sommelier de France (en 2004), ne tarit pas d'éloges, poursuit Laurianne Carbonnaux. Il les a goûtées à l'aveugle. Sa réaction a été magique. Il ne savait pas qu'il y avait du vin dans le Pas-de-Calais. » ■ J.-M. O. (CLP)  
Les Terres de grès sont notamment en vente à l'office de tourisme, à Béthune. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

# L'Avenir

de l'Artois

BRUAY-SIS - AUCHELLOIS

[www.lavenirdelartois.fr](http://www.lavenirdelartois.fr)

Mercredi 25 décembre 2024 | N° 52 | 2,10 €

Les équipes du Parc d'Olhain vous souhaitent de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Merci et à bientôt pour de nouvelles aventures en 2025 !



50 ANS 1974-2024

62 Pas-de-Calais  
Aisne Département

# Avenir de l'Artois

MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2024



**JUILLET** La flamme olympique a fait escale le 3 juillet au parc d'Olhain. Parmi les relayeuses, nous avons rencontré Thèia Duvivier, 18 ans, handballeuse à Béthune (deuxième en partant de la gauche)

Avenir de l'Artois

MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2024



**JUILLET.** La flamme olympique est partie du belvédère du parc d'Olhain à 16h55, le mercredi 3 juillet.

VDN 31 décembre 2024

8 Qui a porté la flamme olympique lors de son passage au parc d'Olhain ?

- A. L'athlète Hugues-Fabrice Zango (triple saut) et les nageuses Cyrielle Duhamel, Lison Nowaczyk et Océane Carnez.
- B. Les anciens cyclistes Jean Réveillon, Henri Duez, John Gadret et Raymond Poulidor.
- C. La handballeuse Théia Duvivier et trois salariés de Sanofi.
- D. Le président du club de handball d'Herain-Coupigny et trois de ses joueurs.

Quizz de l'année 2024